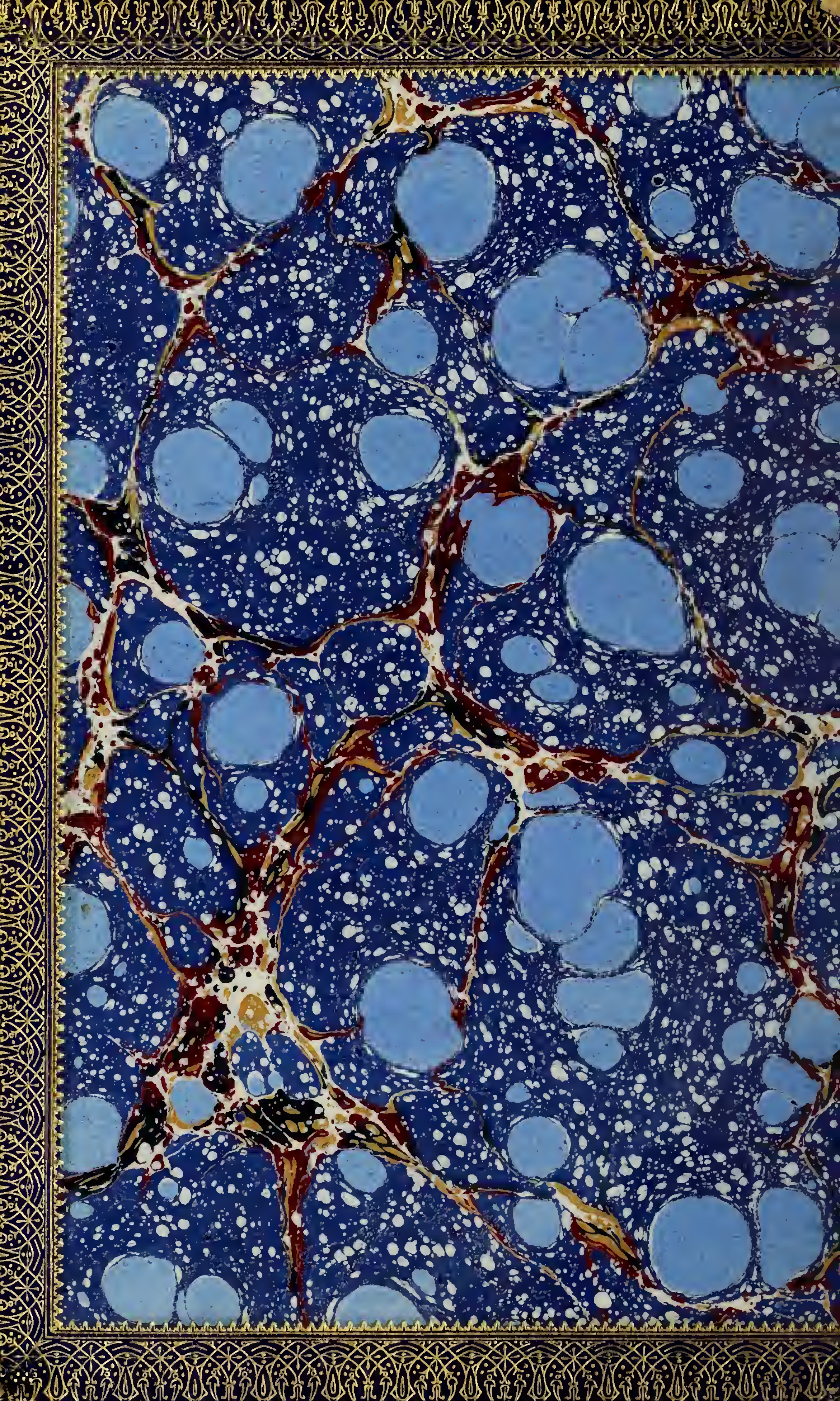
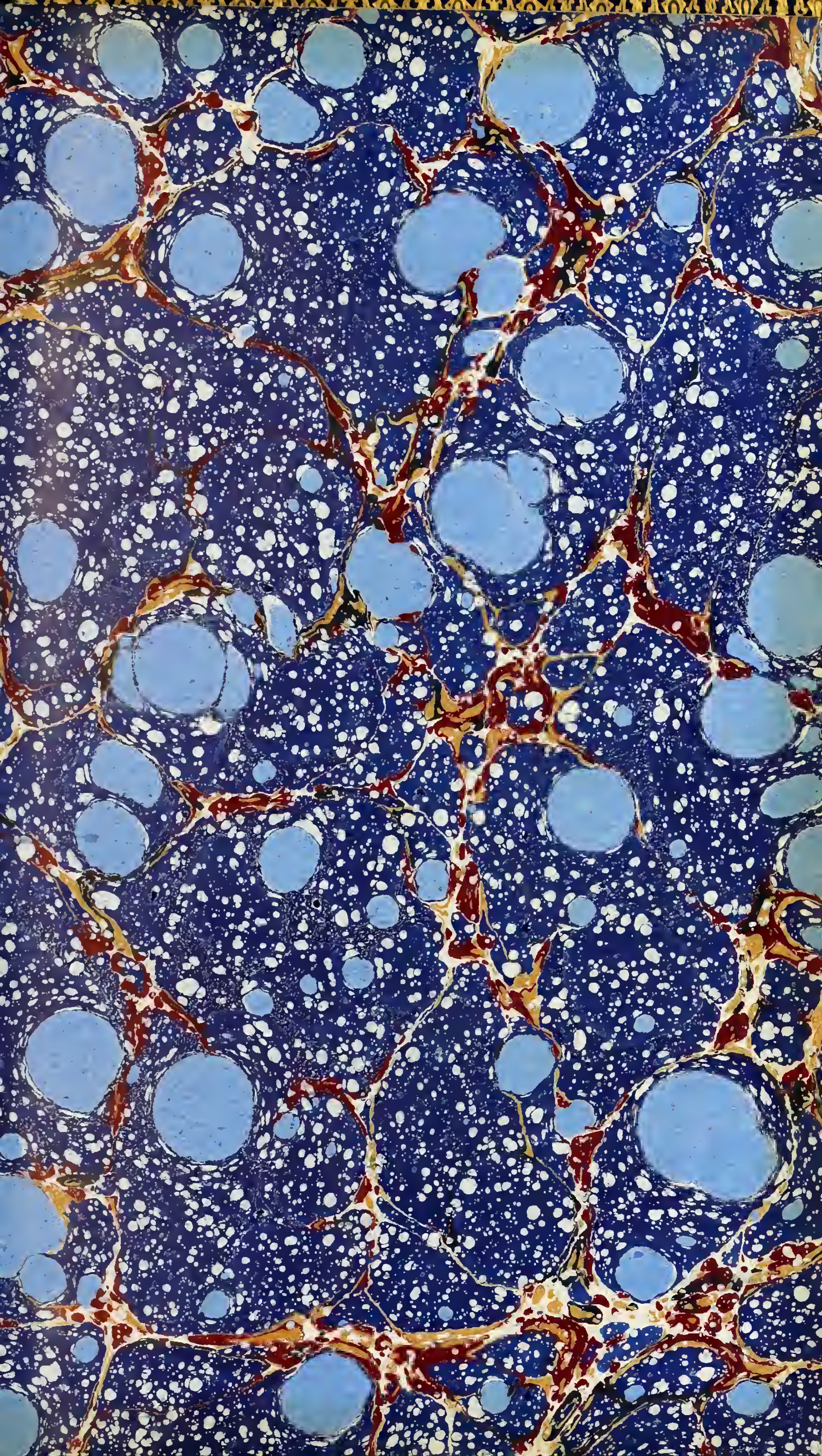






SUPPLÉMENT AU PEINTRE-GRAVEUR, DE BARTSCH

CATALOGUE

RAISONNÉ

DE TOUTES LES ESTAMPES

QUI FORMENT L'ŒUVRE GRAVÉ

D'ADRIEN VAN OSTADE

PAR

L. E. FAUCHEUX

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

Je n'ay jamais rien fait sans faute, et je ne m'en désespère pas néanmoins, car je n'ay jamais aussy rien lû ny entendu sans faute. Mes fautes au moins ne sont point ny de volonté ny de négligence, et il n'est point d'homme qui en fasse plus librement amende honorable et figurée que moy.

(CATHERINOT. *Les Doublets de la Langue.*)

PARIS

V^VE JULES RENOUARD, LIBRAIRE

RUE DE TOURNON, 6

1862



CATALOGUE

DE L'ŒUVRE

D'ADRIEN VAN OSTADE

Ce Catalogue a été tiré à cent cinquante exemplaires.




ADRIEN
VAN-OSTADE.

SUPPLÉMENT AU PEINTRE-GRAVEUR, DE BARTSCH

CATALOGUE

RAISONNÉ

DE TOUTES LES ESTAMPES

QUI FORMENT L'ŒUVRE GRAVÉ

D'ADRIEN VAN OSTADE

PAR

L. E. FAUCHEUX

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

Je n'ay jamais rien fait sans faute, et je ne m'en désespere pas néanmoins, car je n'ay jamais aussy rien lû ny entendu sans faute. Mes fautes au moins ne sont point ny de volonte ny de négligence, et il n'est point d'homme qui en fasse plus librement amende honorable et figuree que moy.

(CATHERINOT. *Les Doublets de la Langue.*)

PARIS

Vve JULES RENOUARD, LIBRAIRE

RUE DE TOURNON, 6

1862






DAVID TENIERS,
le Pere.
Aubert sc.




DAVID TENIERS,
le Fils.

Adrien van Ostade, peintre, dessinateur et graveur à l'eau-forte, naquit à Lübeck, en 1610, et mourut à Amsterdam, en 1685. Très-jeune encore, il vint à Harlem étudier sous François Hals, chez lequel il eut pour condisciple Adrien Brauwer. C'est, dit-on, aux conseils de ce dernier qu'il dût son originalité, car les travaux de Teniers l'avaient séduit à un tel point qu'il avait résolu d'imiter sa manière. Il se maria à Harlem. Tous les amateurs connaissent le tableau du Louvre (n° 369 du catalogue) dans lequel il a représenté sa famille entière : lui-même d'abord, puis sa femme, un fils et cinq filles. Ce n'est pas le seul tableau où il se soit mis en action : on le retrouve encore avec sa femme dans le tableau connu sous le nom de *l'Adoration des bergers*. Les artistes hollandais, en général, n'avaient pas de modèles à la manière des artistes de nos jours ; leurs modèles étaient

les personnes de leur intimité. Ils les copiaient lorsqu'ils les trouvaient dans la position qu'ils voulaient représenter et non pas en leur donnant des poses forcées, en leur contournant les membres et les faisant grimacer pour représenter une situation préconçue. C'est probablement à cela que l'on doit les figures spirituelles de leurs tableaux.

En 1662, Ostade, effrayé par l'approche des troupes françaises, résolut de retourner à Lübeck ; il vendit tout ce qu'il possédait, meubles et tableaux, et alla à Amsterdam pour s'embarquer. Accueilli d'abord dans la maison d'un amateur distingué, Constantin Sennepart, il fit pour lui une grande quantité de dessins, qui passèrent ensuite dans les mains du bourgmestre Jonas Witzen. Bientôt les nombreuses commandes qu'Ostade reçut l'engagèrent à rester à Amsterdam, et j'ai dit plus haut qu'il y mourut en 1685.

Je n'ai point à m'occuper ici des tableaux ou des dessins d'Ostade ; d'autres en ont parlé avec plus d'autorité que je ne le pourrais faire. Je ne dirai même rien du talent de cet artiste comme graveur à l'eau-forte, les spirituelles petites pièces qu'il a données, sont connues de tous les amateurs d'estampes. Je me bornerai à la description matérielle de son œuvre gravé, et c'est



Etched by I. Girtin.

ADRIAN VAN OSTADE.

Conversations, Dancings, and Drolls.
Born at Lubeck, 1610. Died, 1685.




VI

une tâche que je trouve déjà assez lourde. Bartsch, dans le *Peintre-Graveur*, a décrit l'œuvre entier; mais il ne donne qu'un seul état pour la plupart des pièces. Il a, il est vrai, augmenté ses descriptions d'un supplément de quelques pages; cela n'ajoute pas beaucoup à ce qu'il avait fait, et, dans ce peu, il y a bien des erreurs. Josi a placé en tête de l'article d'Ostade, dans la deuxième édition du *Cabinet de Ploos van Amstel*, plusieurs notes également très-incomplètes. M. Rudolph Weigel, dans le petit supplément de l'ouvrage de Bartsch, a donné des indications sommaires de ce qui était connu alors; c'était un travail excellent lorsqu'il parut, depuis, une étude plus approfondie des maîtres a fait découvrir des états que l'on ne soupçonnait pas à cette époque.

Parmi les catalogues de vente, je citerai le catalogue Rigal, dans lequel j'ai trouvé quelques renseignements; mais c'est le catalogue de la vente Weber qui m'a été le plus utile, et cela n'étonnera personne quand on saura qu'il a été rédigé par le savant M. Rudolph Weigel. M. Weber, marchand d'estampes à Bonn, bien connu des amateurs par son catalogue des portraits de Van Dyck, avait lui-même l'intention de publier un catalogue raisonné de l'œuvre d'Ostade; il avait pour cela réuni une assez belle collection

des pièces de ce maître ; la mort l'empêcha de mettre son projet à exécution.

Je n'ai donc trouvé, chez ceux qui s'étaient occupés d'Ostade, que des indications vagues plutôt que des renseignements positifs. J'ai pris alors le parti de tout examiner minutieusement, moi-même, de tout comparer, pour trouver les différences réelles qui caractérisent les nombreux états des planches d'Ostade. Ce travail, long et difficile, que j'ai dû faire la loupe à la main, m'a coûté beaucoup plus de temps et de recherches que l'on ne pourrait croire d'après le petit nombre des planches du maître. Je dis cela, surtout pour expliquer les fautes que l'on y trouvera.

Mes recherches ont eu pour base deux belles collections d'Ostade : celle de M. Simon, aujourd'hui dispersée, et celle de M. Dutuit, de Rouen. M. Dutuit, non-seulement a bien voulu m'ouvrir son riche cabinet, mais m'a communiqué ses remarques, et il a passé plusieurs jours, avec moi, à comparer son œuvre et mes notes. M. Rudolph Weigel, grand amateur et très-habile marchand de Leipzig, possesseur d'un très-bel œuvre d'Ostade, a eu la complaisance de me donner la description des pièces exceptionnelles qui s'y trouvent. Donc, si je ne puis espérer d'avoir fait un travail complet, je crois



cependant qu'il restera peu de choses à faire à ceux qui viendront après moi. La seule collection que je regrette de n'avoir pu visiter, c'est celle du *British Museum;* mais le temps me manque aujourd'hui, et des circonstances particulières ne me permettent pas de remettre à quelques mois la publication de ce catalogue.

On trouvera ici de nombreux états qui n'ont point été décrits jusqu'à présent; mais on en trouvera quelques autres qui étaient admis et que j'ai supprimés. Ne voulant compter comme états différents que les planches réellement travaillées de nouveau, j'ai cherché quels étaient les accidents qui rendaient une épreuve différente d'une autre, quand le cuivre n'avait pas été retouché. Ces accidents viennent presque tous du tirage. Pour faire la part de ceux-ci, j'ai fait faire plusieurs expériences par un habile imprimeur en taille-douce, et voici, quant à ce qui se rapporte à Ostade, ce que j'ai constaté. Une planche mal essuyée donne des épreuves couvertes de salissures, qui peuvent se reproduire successivement; une planche trop encrée donne des épreuves boueuses, dans laquelle certains linéaments, qui étaient distincts, sont réunis; une planche trop essuyée, au contraire, donne des lacunes persistant quelquefois sur plusieurs épreuves; cela se remarque sur-

tout dans le trait de bordure, qui, de continu qu'il était, devient discontinu, non-seulement pour une ou deux épreuves, mais pour un assez grand nombre.

Il ne faut donc pas admettre trop facilement, comme état particulier, une épreuve sur laquelle il y a des salissures; cela peut venir aussi bien d'une planche mal essuyée que d'une planche travaillée au grattoir. Par une raison analogue, il ne faut pas compter comme état distinct une estampe qui n'a d'autres différences avec les états antérieurs, que le trait de bordure interrompu, lors même que cette particularité se répèterait sur plusieurs épreuves. Dans l'un et l'autre cas, la conviction devra être amenée par d'autres raisons. Enfin, il ne faut pas compter comme état particulier les modifications que l'on fait subir au cuivre lui-même, dans la partie qui n'est pas gravée, comme, par exemple, d'arrondir les coins. Ces légers changements ne peuvent servir qu'à constater un tirage postérieur.

S'il y a des personnes qui ont multiplié les états indéfiniment, il y en a d'autres, par contre, qui n'admettent pas les distinctions les mieux établies. Cela arrive, par exemple, aux marchands quand ils veulent faire passer un état pour un autre plus estimé. Avec les gravures d'Ostade, rien n'est plus facile, beaucoup d'ama-



teurs étant tout disposés à ne pas faire un état particulier de quelques traits de plus ou de moins, qu'il faut souvent chercher avec attention, et qu'on ne découvre qu'avec peine. Mais un peu de réflexion montre que ces différences légères sont l'indice matériel d'une retouche de la planche, et ne constituent pas seules le travail de l'artiste. C'est par une raison analogue que le banquier qui fait la balance de ses comptes recommence tous ses calculs quand il trouve quelques centimes d'erreur sur un mouvement de plusieurs millions, parce que cette légère différence est pour lui le signe matériel d'erreurs plus graves qui ont été dissimulées. Il est donc raisonnable de compter comme état distinct toute modification, si légère qu'elle soit, faite à une planche gravée.

Il est indispensable, pour l'intelligence des descriptions qui vont suivre, que je dise quelques mots sur la manière dont les planches d'Ostade ont été travaillées. On y remarque trois sortes de tailles : les premières, qui composent le fond, sont formées d'un griffonis très-libre, dans lequel les ombres sont à peine indiquées. Les planches ainsi préparées donnent des épreuves sans effet et d'une monotonie peu séduisante : ce sont les premières épreuves ; les eaux-fortes pures sont presque

toutes de cette qualité-là. Le griffonis a ensuite été recouvert de tailles larges et peu profondes, destinées à renforcer les ombres et à produire de l'effet; elles ont été facilement usées par le tirage, et alors il s'est fait, en quelques endroits, comme une sorte de tache, ou coulure d'eau-forte. Ces épreuves, qui, en réalité, sont défectueuses, ont souvent été décrites et vendues, par des marchands peu consciencieux, comme des états particuliers.

Quand la planche était ainsi usée, une main habile et patiente, trop patiente pour être celle d'Ostade, recouvrait les parties faibles ou renforçait les ombres, par une multitude de petits traits fins et réguliers faits à la pointe sèche, et généralement placés entre les tailles. Cela donnait à la planche un ton doux et agréable, si bien, que plusieurs amateurs préfèrent les épreuves de la planche ainsi retravaillée aux épreuves antérieures. Entre l'eau-forte pure et la planche remaniée, on trouve de nombreuses corrections, légères pour la plupart, et ne consistant quelquefois, au moins en apparence, qu'en un trait rectifié ou fait au burin, ou encore quelques tailles jetées négligemment sur les ombres, pour les renforcer un peu, et sur les parties restées blanches, pour en éteindre l'éclat ; mais, après cela, il y a eu deux retouches capitales,





qui ont souvent changé le caractère de l'épreuve : l'une et l'autre ont été faites au burin par des mains étrangères, la dernière surtout, lourdement et maladroitement exécutée, a fait perdre aux gravures toute leur harmonie.

J'ai dit qu'il n'y avait souvent qu'une différence très-légère entre deux états d'une même planche, il est même quelquefois indispensable, au moins pour ceux qui ne sont pas myopes, de se servir d'une loupe. Cela, par exemple, est nécessaire pour voir les traits serrés de pointe sèche, qui donnent aux épreuves une apparence de manière noire. Mais, en employant la loupe, il faut s'en défier ; il faut d'abord apprendre à s'en servir. Ainsi, quand on compare deux épreuves à la loupe, il faut avoir soin de conserver le même foyer, sans quoi les traits paraissent moins gros, ou plus gros, et la planche semble avoir été retouchée.

Comment les planches d'Ostade ont-elles été publiées ? Il est assez difficile aujourd'hui de répondre à cette question. Ostade a-t-il eu un éditeur, ou a-t-il publié son œuvre lui-même ? Rien dans ses estampes n'indique un éditeur. On en conserve plusieurs avec de belles marges, qu'un éditeur n'aurait pas manqué de couvrir de son nom ; il est donc probable qu'Ostade a publié lui-même ses planches. On

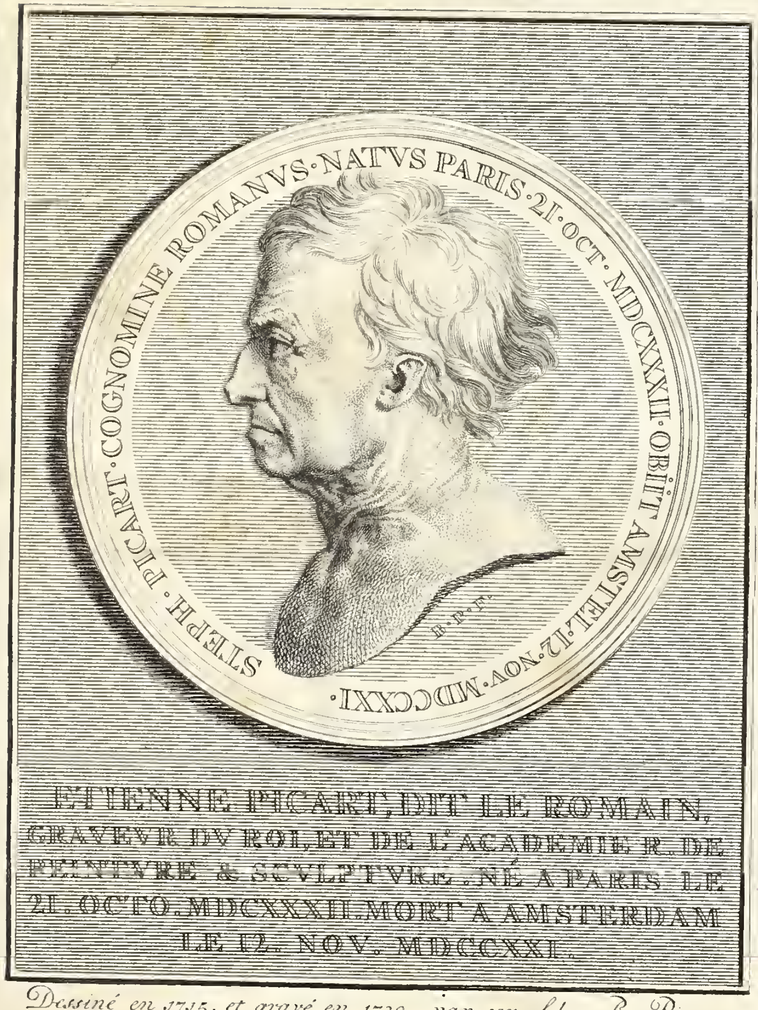
en trouve aussi plusieurs, de différents états, sur une même feuille de papier; cela ferait supposer que la plupart des estampes d'Ostade étaient plutôt regardées comme objet d'amusement que comme œuvre d'art.

Les cuivres d'Ostade passèrent en totalité dans les mains de Bernard Picart, artiste français, qui, en 1710, s'était retiré en Hollande avec son père, Étienne Picart, le Romain. C'est B. Picart qui, le premier, fit une édition complète des cinquante pièces de notre maître; c'est pour cette édition qu'il fit graver le titre que l'on trouve ici à la suite des portraits, ainsi que le portrait d'Ostade à la manière noire, gravé par J. Gole, et le portrait de la mère d'Ostade, par P. Oust. Lorsque B. Picart publia cette édition, les planches des numéros 1 et 2 de l'œuvre étaient perdues ; il en fit des copies très-bien imitées ; on sait qu'il avait pour cela un talent particulier.

Vers 1780, les cuivres d'Ostade étaient chez Basan, artiste et marchand tout à la fois. On trouve ce recueil ainsi annoncé dans le catalogue du fonds de Basan : « L'œuvre d'Ostade, « composé de 52 petits et moyens sujets, très- « pittoresquement gravé à l'eau-forte par lui- « même. » Le prix est de 24 livres.

Enfin, de chez Basan les planches d'Ostade





Dessiné en 1715. et gravé en 1730. par son fils B. Picart.



passèrent chez Mme Ve Jean, qui avait un fonds considérable d'anciennes planches de graveur. Le recueil publié par elle se compose de cinquante-deux planches tirées sur 22 feuilles in-folio, et du portrait du maître, par J. Gole. Ce Recueil était coté 27 fr. sur le catalogue. A la mort de Mme Jean, les cuivres ont été dispersés, et je ne sais qui les possède aujourd'hui ; mais déjà, chez Mme Jean, les planches étaient plus que mauvaises.

Avant qu'elles aient été dégradées à ce point, la Société des Beaux-Arts de Over-Yssel en avait publié des épreuves imprimées en rouge et en bleu, avec un titre et une table des matières. Il y a eu, je crois, vingt-trois pièces imprimées de cette manière. Il ne faut pas confondre ces épreuves, qui généralement sont médiocres, avec les belles épreuves anciennes, tirées aussi en rouge et en brun ; ces dernières sont très-rares.

Je donne ce catalogue comme un supplément au *Peintre-Graveur*, de Bartsch, d'abord parce que le fond de mon sujet s'y trouve, et ensuite parce que je crois que tous les efforts de ceux qui s'occupent de ces sortes de travaux doivent tendre à améliorer cet excellent recueil. Je n'ai point parlé des copies; j'en connais quelques-unes, mais il y en a sans doute beaucoup que je ne connais pas, et le temps me manque pour

les chercher. C'est une lacune que je regrette de laisser dans mon travail. Je ne dis rien non plus de la rareté des pièces, l'expérience apprenant chaque jour que des estampes que l'on regardait comme rares hier ne le sont plus aujourd'hui. Les exemples abondent, et, si j'en citais, je n'aurais que l'embarras du choix.

La signature d'Ostade se compose presque toujours d'un *A* et d'un *V* liés ensemble en monogramme, suivis d'un *O* seulement, ou quelquefois du mot *Ostade*. Les caractères typographiques ne m'ont pas permis de reproduire le monogramme en *fac-simile*. Ainsi on trouvera dans chaque article les lettres *A* et *V* écrites séparément. Enfin, j'ai compté les pontuseaux des papiers employés, cela pourra aider à distinguer un état d'un autre. Quant aux marques du papier, c'est quelquefois ce que l'on est convenu d'appeler la Folie, ou bien une couronne impériale et un lion, ou une couronne avec fleurs de lis. Mais ces marques sont rares et souvent elles sont coupées, tandis que les pontuseaux offrent un caractère permanent. Les premiers états sont généralement sur du papier dont les pontuseaux ont de 22 à 24 millimètres de distance, et les derniers états de 27 à 30 ; cependant ce n'est point une règle absolue.



VAN-OSTADE.

Van-Ostade pinx.t *Landon direx.t*



J'ai décrit dans ce catalogue cinquante pièces comprenant deux cent trente et un états, deux titres et la pièce du joueur de violon de M. Weigel, plus huit portraits faisant treize états différents, et le portrait de la mère d'Ostade. Enfin six pièces douteuses. En tout deux cent cinquante-quatre pièces.



SUPPLÉMENT AU PEINTRE GRAVEUR DE BARTSCH

CATALOGUE RAISONNÉ

DE

L'ŒUVRE GRAVÉ

D'ADRIEN VAN OSTADE

PORTRAITS DU MAITRE

PREMIER PORTRAIT.

Il est dans un ovale, autour duquel on lit ADRIANI VAN OSTADE PICTORIS. En bas, dans la marge : *A. Van Ostade del : Effigies. — J. Gole exc : cum Privil : ord. : Holland :* A. Ostade est vu de face, coiffé d'un chapeau à larges bords et portant un col garni de dentelles. Il est enveloppé dans un manteau et regarde le spectateur. Portrait en manière noire.

Largeur, 172 millimètres; hauteur, 225.

On connaît deux états de ce portrait :

Premier état. — Il n'y a point d'inscription dans la marge du bas.

Deuxième état. — C'est celui qui est décrit.

Ce portrait, qui a probablement été gravé par J. Gole, fait partie de l'œuvre complet de Van Ostade, publié par Bernard Picart, et dont j'ai déjà parlé.

DEUXIÈME PORTRAIT.

Il est dans un ovale, tourné un peu à gauche et enveloppé dans un manteau, il a une perruque retombant en boucles sur ses épaules et une cravate de dentelle négligemment nouée. Au bas de la marge, on lit : ADRIANUS VAN OSTADE, *Pictor Harl. Bat. Natus* A° MDCX. *et Denatus* A° MDCLXXXV. *C. Dusart Pinxit — J. Gole feç. et Exc., cum Privil. Amstelodami.* Portrait en manière noire.

Largeur de l'ovale, 145 millimètres; hauteur, 170; et du cuivre, largeur, 149 ; hauteur, 193.

TROISIÈME PORTRAIT.

Le personnage est assis, tourné vers le spectateur et regarde vers la droite; il est enveloppé dans un manteau portant un ruban dont les cordons sont dans sa main gauche ; la main droite, tenant un gant, est appuyée sur une table où il y a un buste. Sur un papier, qui est au bas de ce buste, on lit, en lettres écrites à rebours : *Ostade fe.* Son chapeau est fortement incliné sur l'oreille gauche. Au bas, dans la marge, écrit à la pointe, on lit : *A. v Ostade Pictor;* puis, à gauche, plus près du trait carré : *A. v Ostade pinx.*, et, à droite : *C. B. Coclers ft.*

Largeur du portrait, 107 ; hauteur, 130; et avec toutes ses marges, largeur, 131; hauteur, 181.

On connaît trois états de ce portrait :

Premier état. — Avant toute lettre, tant dans la marge du bas, que sur le papier qui est près du buste.

Deuxième état. — Avant les noms écrits dans la marge du bas, mais avec les mots : *Ostade fe* écrits à rebours sur le papier qui est auprès du buste.

Troisième état. — C'est celui qui est décrit. Dans les dernières épreuves de cet état, les mots : C. B. Coclers ne se voient plus.





QUATRIÈME PORTRAIT.

Le personnage est dans un ovale, placé dans un encadrement carré qui, lui-même, est appuyé sur un socle occupant la moitié de la hauteur de l'estampe. Il est enveloppé dans un manteau et tourné vers la gauche; il porte un col rabattu, attaché avec des cordons ornés de glands, et il est coiffé d'un chapeau à larges bords et de forme élevée. Sur la face antérieure du socle, un enfant nu regarde une estampe qui représente *les Charlatans* (43). Sous le genou de cet enfant, il y a une autre estampe qui représente *la Tendresse champêtre* (11). Enfin, sur le support, à gauche, auprès d'une bouteille et d'un encrier, une troisième estampe représente *le Vielleur* (8).

On connaît trois états de ce portrait :

Premier état. — On voit parfaitement la tête du paysan dans l'estampe, qui représente *la Tendresse champêtre*, et au-dessus des têtes, il y a des tailles obliques; le pied droit de l'enfant nu n'a point de contre-tailles croisées; l'ombre qui est milieu de la plante du pied gauche, est faite d'une taille légère; la cuisse droite et le mollet sont blancs dans la moitié droite de leur largeur. Le dos de cet enfant n'est pas limité par un trait continu, mais par l'interruption des tailles verticales du fond; le trait carré est fin. Il n'y a point d'ornements autour du trait carré; et, au bas, à gauche, dans l'estampe, il y a : Q. P., 348.

Largeur, 91; hauteur, 148 1/2.

Deuxième état. — Tout le portrait a été retouché, il est maintenant d'un ton vigoureux. La cuisse droite de l'enfant n'est plus blanche; elle est couverte de points; le mollet droit est ombré sur le bord par des tailles fines. Le pied droit est couvert de tailles croisées, ainsi que l'ombre qui est au milieu de la plante du pied

gauche. Le dos, vers les reins, est limité par un trait continu. On ne distingue plus la tête du paysan dans la *Tendresse champêtre ;* au-dessus de la tête des deux personnages de cette estampe, il y a de fortes tailles rectangulaires. Le trait carré est fait au burin, assez fort et très-régulier. Il y a encore Q. P. 348 au bas, à gauche. Les dimensions sont les mêmes que dans le premier état.

Troisième état. — La planche est pâle et usée, le trait carré est effacé, et autour de l'estampe il y a des ornements imprimés en passe-partout. Au bas, à gauche, il y a : II d., page 91 ; les dimensions sont : largeur, 90 millimètres; hauteur, 146, et, avec les ornements, la largeur est 133 millimètres; et la hauteur, 189.

Ce portrait a été fait pour la *Vie des peintres flamands*, par Houbraken, en hollandais. Le premier état se trouve dans l'édition de 1718, et le deuxième état dans l'édition de 1753.

CINQUIÈME PORTRAIT.

Dans un ovale placé sur une coquille, le personnage tourné à droite, regarde le spectateur ; c'est une copie du premier portrait de J. Gole.

Largeur, 85 millimètres; hauteur, 117.

Ce portrait a été fait pour l'*Abrégé de la vie des plus fameux peintres*, par d'Argenville.

SIXIÈME PORTRAIT.

Il est dans un ovale et fait au trait seulement. Au bas, dans la marge, il y a : *natus Lübec, 1610. Denatus, 1685.* En haut, dans le coin gauche, il y a 7, et, à droite, T.

Largeur, 59 millimètres; hauteur, 87.



Ce portrait a été fait pour le *Dictionnaire général des artistes*, par Kilian.

SEPTIÈME PORTRAIT.

Il est dans un ovale; autour, il y a des tableaux; tourné un peu à droite, il regarde le spectateur; au bas, il y a : *Adrien et Isaac Van Ostade*; et, à gauche, *Basan St.*

Largeur, 95 millimètres; hauteur, 66.

Ce portrait a été fait pour l'*Histoire des peintres flamands*, par Descamps. Il doit y avoir des épreuves avant la lettre.

HUITIÈME PORTRAIT.

Le personnage tourné à droite est coiffé d'un chapeau à larges bords et porte un col rabattu. Dans la marge du bas, il y a : VAN OSTADE; puis, à droite : *Van Ostade pinx.*; et, à gauche : *Landon, direx.*; en haut, il y a : *Hist. des Pays-Bas.*

Largeur, 58 millimètres; hauteur, 93.

PORTRAIT DE LA MÈRE D'OSTADE.

Coiffée d'un bonnet, le col de la chemise légèrement entr'ouvert et portant un vêtement noir. La tête est un peu inclinée sur l'épaule droite ; elle est vue de face et regarde vers la droite en riant. Dans la marge, en bas, on lit : OSTADES MOTHER, à gauche, *Ostade pinxit*, et, à droite, *P. O... fecit*. Portrait en manière noire, par P. Oust.

Largeur, 107 millimètres; hauteur, 135.

TITRE DE L'ŒUVRE.

Dans la moitié supérieure de la planche, il y a :

't Werck compleet,
Van den vermaarde Schilder,
ADRIAN *Van* OSTADE,
alles door hem selfs geinventeert en géest.

Et, au dessous :

OEuvres complètes
D'ADRIAN DE OSTADE,
Peintre celebre,
Inventées et Gravées par lui-même.

Largeur, 180 millimètres; hauteur, 250

On connaît deux états de ce titre :

Premier état. — Avec l'inscription qui vient d'être rapportée.

Deuxième état. — On a corrigé les fautes que l'on remarque dans le 1er état. Ainsi, dans l'inscription hollandaise, il y a *complet* au lieu de *compleet*, et, à la quatrième ligne, le mot *alles* a été supprimé.

Dans l'inscription française, il y a : *OEuvre complet*, au lieu *d'OEuvres complètes; van*, pour *de;* et, à la quatrième ligne : *Inventé* et *gravé*, au lieu de *Inventées* et *gravées.*

1 — PAYSAN AVEC UNE PETITE TOQUE NOIRE.

Un paysan, tourné vers la droite et riant, a la tête couverte d'un bonnet sur lequel il y a une toque.

Largeur, 28 millimètres; hauteur, 32.

On connaît trois états de cette planche :

Premier état. — Avant le trait carré et avant les initiales *A v O.*

Deuxième état. — Avec le trait carré et les initiales *A v O*, placées près du menton. Il n'y a pas de contre-tailles sur l'ombre du cou, par derrière, ni sur la toque, ni sur l'ombre qui est au bas dans le coin de droite. Cet état a beaucoup moins d'effet que le premier et le troisième.

Troisième état. — Avec le trait carré et les initiales *A v O.* Mais il y a des contre-tailles régulières et obliques sur le cou, par derrière, et sur le bonnet, qui est






10





plus travaillé, ainsi que le coin, en bas, à droite. État très-vigoureux.

Il y a, de cet état, d'anciennes épreuves en rouge. On trouve aussi, sur la même feuille, des épreuves de cette estampe, premier état, avec le nº 2, premier état; le nº 3, épreuve de deuxième état, et le nº 4, troisième état.

2 — PAYSANNE QUI RIT.

Une paysanne, tournée un peu à gauche, coiffée d'un bonnet, regarde le spectateur en riant. Pendant du numéro précédent.

Largeur, 28 millimètres; hauteur, 28.

On connaît trois états de cette planche.

Premier état. — Avant le trait carré et les initiales A v O. L'épaule droite de la femme est formée de griffonis, entre-croisés irrégulièrement.

Deuxième état. — Avec la bordure et les lettres *A v O* dans le haut, à gauche, mais le vêtement, sur l'épaule droite de la femme, n'est toujours formé que de griffonis entre-croisés. Dans le coin, à droite, le bras n'est pas continué jusqu'au trait carré.

Troisième état.— Les griffonis de l'épaule droite ont été recouverts de contre-tailles croisées en losange, et le bras gauche a été continué jusqu'à la bordure par des traits fins et serrés.

Il y a des épreuves de cet état qui sont très-mauvaises. Il y en a aussi imprimées en rouge, anciennes épreuves. On en voit une dans la collection de M. R. Weigel.

3 — PAYSAN AVEC UN BONNET POINTU.

C'est un vieillard coiffé d'un bonnet à bords relevés et regardant le spectateur. Il a autour du col une sorte de fraise. A gauche, au milieu, on lit : *A v O.*

Largeur, 57 millimètres; hauteur, 67.

On connaît six états de cette planche.

Premier état. — Avant le trait carré qui forme la bordure. Les travaux n'ont que 52 mil. de large. La planche manque absolument d'effet.

Deuxième état. — Il y a un trait carré fait au burin, mais les travaux n'ont toujours que 52 mil. de large; ils n'atteignent pas le trait carré. L'épaule droite est mal indiquée.

Troisième état. — Avec le trait carré fait au burin ; mais les ombres n'ont pas encore été renforcées. Des deux côtés, les tailles ont été continuées jusqu'à la bordure; la planche a 57 mil.; l'ombre de la fraise qui est sur l'épaule gauche n'a pas les tailles croisées très-serrées qu'elle aura dans l'état suivant. Il en est de même de toutes les ombres de la tête et du bonnet. La planche n'a guère plus d'effet que dans le premier état.

Quatrième état. — Les traits légers qui prolongeaient le vêtement jusqu'au trait carré ont presque disparus. Sur le bonnet, au-dessus de l'œil droit et au delà du bord blanc, on remarque une ombre très-forte qui s'élève jusqu'au haut du bonnet, et paraît couverte de manière noire. Sur l'épaule droite, il n'y a pas encore une ombre très-forte, qui s'y trouvera dans l'état suivant, mais au-dessus de cette épaule on voit les lettres *A v O.*

Cinquième état. — Avec le trait carré et les initiales; mais le dessus de l'épaule droite de l'homme a été rendu presque noir par des grosses tailles serrées et irrégulières. Il en est de même du bonnet, sur lequel on remarque des traits fins et réguliers. Sur l'épaule gauche, l'ombre portée par la fraise est formée de tailles croisées très-serrées qui lui donnent une grande vigueur. Le bord de la joue droite est nettement accusé en blanc par l'ombre très-noire qui est à côté et qui lui donne du relief. Sur les sourcils et sur le nez, près du coin interne de







l'œil droit, les ombres ont été renforcées par des traits réguliers. Il n'y a pas de tailles obliques sur la partie de la lèvre supérieure qui est sous le nez, ni de tailles croisées sur le bas de la partie droite de la figure.

Sixième état. — Avec le trait carré ; les initiales sont encore assez visibles. La partie de la lèvre supérieure, qui est sous le nez, est couverte de tailles obliques. L'ombre qui est sur l'épaule droite de l'homme n'est plus formée avec des traits irréguliers, mais par des contre-tailles régulières ; elle est plus large. Le bonnet est éclairci ; sur le bas de la droite de la figure, il y a des tailles croisées qui recouvrent les travaux des états précédents. Des travaux de pointe très serrés descendent long du bras.

On trouve des épreuves de cet état dans lesquelles tous les travaux légers ont à peu près disparu. La joue gauche surtout est presque blanche. Les initiales sont à peine visibles.

4 — PAYSAN QUI RIT.

Il est tourné vers la droite et vu de trois quarts ; sa tête est couverte d'une espèce de bonnet à bord très-relevé en arrière et rabattu en avant, de sorte que cela imite une casquette de nos jours.

Largeur, 56 millimètres; hauteur, 68.

On connaît six états de cette planche.

Premier état. — Le fond, à gauche, est formé de tailles triples, et, à droite, de tailles quadruples, ce qui le rend noir. On remarque sur la planche plusieurs crevasses d'eau-forte. Il y en a une sur la tête, entre l'oreille, le front et le bonnet ; la lèvre inférieure, à partir du coin droit de la bouche, n'est indiquée que par quelques points. (Fig. 1re.)

Deuxième état. — Le fond est le même que dans l'état précédent, mais les crevasses d'eau-forte sont moins

apparentes ; celle qui était entre l'oreille et le bonnet a été couverte de tailles croisées. Au coin droit de la bouche, sur la lèvre inférieure, on remarque cinq ou six petits traits verticaux partant des points qui existaient seuls à l'état précédent. (Fig. 1re) La chevelure, au-dessus de l'oreille, est formée de tailles et de contre-tailles. La bordure est encore faible, et il n'y a point les initiales du nom.

Troisième état. — Le fond a été gratté, il est blanc ; on y remarque cependant quelques traits qui sont restés du fond primitif. Il n'y a pas d'initiales. Le trait carré fait à la pointe est léger, surtout au bas. Il n'y a pas encore de tailles serrées à la pointe sèche sur les ombres. La planche est sans effet.

Quatrième état. — Il n'y a point encore d'initiales. Le fond est un peu mieux nettoyé que dans l'état précédent ; les ombres ont été renforcées par une multitude de tailles extrêmement fines, qu'il faut voir à la loupe ; on les distingue assez facilement sur la petite partie blanche qui est sur la joue droite, à côté du menton, et quand on les a vues à cet endroit-là, il est facile de les suivre sur toute la joue.

Cinquième état. — Le trait carré, fait au burin, a été renforcé ; à droite, près de l'épaule, il y a les initiales *A v O*, très-légèrement tracées. Le ton général est un peu gris.

Sixième état. — On voit, à la loupe, sur l'ombre qui est depuis l'oreille jusqu'à la joue droite, en descendant vers le coin de la bouche, des traits verticaux qui n'existaient pas dans l'état précédent ; les cheveux aussi ont été couverts de plus de tailles ; ils sont très-noirs ; les initiales y sont encore.

5 — LE FUMEUR.

Un homme, coiffé d'un bonnet, ayant un tablier de-





vant lui, est assis le coude gauche appuyé sur une table. Il tient de la main droite un petit vase contenant du feu, avec lequel il allume sa pipe. Sa jambe gauche est entre les deux pieds de la table, sur laquelle on voit une pipe et une boîte ; entre sa jambe droite et le pied de la table, on voit le haut d'un tonneau dont on distingue deux cercles. En haut de la planche, à gauche, on lit : *A v O.* La bordure est ovale.

Largeur, 53; hauteur, 67.

On connaît quatre états de cette planche.

Premier état. — Il n'y a pas de trait de bordure. Le tonneau placé entre les deux jambes de l'homme est bien visible; on en voit distinctement les deux cercles. Depuis la main qui tient le pot à feu jusqu'à l'épaule droite, il n'y a qu'une seule taille. Entre la pipe et le bras droit, il n'y a pas de contre-tailles horizontales. Sur l'épaisseur de la table, il n'y a que des tailles horizontales; il n'y a pas de contre-tailles sous la table entre la jambe gauche et le trait de bordure. Le nez du fumeur se détache mal de la figure, à gauche le contour de cette figure n'est pas visible.

Deuxième état. — Il n'y a pas de trait de bordure. Le tonneau et ses deux cercles ne sont presque plus visibles. Les plis du tablier sont à peine exprimés. Sur le bras droit, dans toute sa longueur, il y a des contre-tailles croisées. Entre la boîte à tabac et la main, il y a des contre-tailles assez régulières. Sur la cuisse droite il y a des contre-tailles horizontales qui sont sur le prolongement du bord de la table. Des deux côtés du tonneau, il y a une sorte de tache noire. Il y a des contre-tailles obliques sur l'épaisseur de la table. Sous la table, entre la jambe gauche et la bordure, il y a des tailles verticales

Troisième état. — Avec la bordure ovale et les initiales, en haut, à gauche. Le tonneau entre les jambes

de l'homme n'est pas visible. A sa place, il y a des tailles croisées.

Les plis du tablier sont bien exprimés. Il y a de fortes contre-tailles sur la manche droite, en bas, vers la main. Le bonnet est limité par un trait, il est ombré par des contre-tailles tirées de droite à gauche. La jambe gauche du fumeur, sous la table, est mieux marquée; dans les états précédents, elle se détachait mal du fond.

Quatrième état. — La planche a été retouchée. Les ombres, sous la table et entre les jambes, ont été renforcées par un grand nombre de tailles très-fines à la pointe sèche. On les voit distinctement à la loupe sur le bord droit du petit vase que tient le fumeur, et de là, on les suit facilement partout.

6 — LE FUMEUR RIANT.

Un homme assis, coiffé d'un bonnet serré autour de la tête par un cordon, tient une pipe de la main gauche; le bras droit est appuyé sur le dos de la chaise. Sur la table, il y a un pot à feu, une pipe, et du tabac sur un papier ; sous la tablette, près de l'angle droit, on voit un O. Dans la marge du bas, à droite, on lit : *A v Ostade* l'A et le V sont liés en monogramme.

Largeur, 92 millimètres; hauteur, 106.

On connait deux états de cette planche.

Premier état. — Avec les traces du grattoir sur l'épaule gauche du fumeur et sur la partie blanche au-dessus. Les taches s'étendent jusque sur la joue et au coin de la bouche. Il n'y a pas de tailles verticales sur l'ombre qui couvre le vêtement à droite du montant de la chaise et qui s'étend jusqu'à 5 millimètres du bras qui est au-dessus. Sur le vêtement du fumeur, entre l'épaisseur de la table et le montant de la chaise, les tailles légères que l'on y voit ne commencent qu'à 5 millimètres du bord de la table, plus près de ce bord


Av. Ostade.






A OSTADE

la place est blanche. Les pontuseaux du papier sont à 23 millimètres et demi de distance.

Deuxième état. — Il y a quelques tailles verticales sur l'ombre qui couvre le vêtement à droite du montant de la chaise, elles commencent à 37 millimètres du trait de bordure inférieur le long de ce montant. La petite place blanche, qui était entre l'épaisseur de la table et le montant de la chaise, et qui s'étendait jusqu'à 5 millimètres de la table, est maintenant couverte de quelques tailles légères. Les pontuseaux du papier sont à 27 millimètres de distance. Les bonnes épreuves de cet état sont avec les angles aigus du cuivre. Plus tard les angles ont été arrondis. Il y a des épreuves tirées en rouge.

7 — BOULANGER SONNANT DU CORNET POUR AVERTIR SES PRATIQUES.

Bartsch intitule cette pièce : *Paysan sonnant du cor.*

Un boulanger, vu presque de face, le bras gauche appuyé sur le bas de la porte de sa boutique, sonne du cornet pour appeler ses pratiques. Il est coiffé d'une calotte et sa chemise, ouverte au col, laisse voir le creux de l'estomac. En haut, sur la traverse de la porte, on lit : *A v Ostade.*

Largeur, 85 millimètres; hauteur, 100.

On connait six états de cette planche.

Premier état. — A l'eau-forte pure ; la bordure est peu marquée. Cet état est indiqué par Josi, qui ajoute que l'eau-forte est faible.

Deuxième état. — Le tracé de bordure est très-fin. L'œil droit de l'homme est à peine formé; sous le coude gauche il n'y a qu'une taille oblique de gauche à droite. L'ombre qui forme l'ouverture de la porte est d'un ton uniforme, de sorte qu'on n'aperçoit pas le bord intérieur du chambranle de la porte.

Troisième état. — La bordure est faite au burin; des tailles serrées donnent au fond de la porte l'aspect de la manière noire. L'œil droit de l'homme est à peine visible ; sous son coude gauche il y a des contre-tailles recouvrant les premières tailles; le montant de la porte, qui est près de l'oreille, se détache à peine du fond. Dans le coin, en haut à gauche, il n'y a pas de tailles obliques, et l'épaisseur du bois de l'auvent ne se distingue pas. Les pontuseaux du papier sont éloignés de 23 millimètres et demi.

Quatrième état. — L'œil droit de l'homme est visible. Le fond de la porte est éclairci. On voit très-bien l'épaisseur du bois qui touche le bord supérieur de l'estampe à 10 millimètres du coin gauche, ainsi que les contre-tailles obliques dans le même coin dont le fond est clair ; il y a de fortes contre-tailles, sur le bord de l'estampe, le long du trait carré, depuis le coude de l'homme jusqu'à la pièce de bois qui supporte l'auvent. Le montant de la porte, depuis l'oreille jusqu'à l'épaule de l'homme, est visible. Les pontuseaux du papier sont éloignés de 23 millimètres et demi.

Cinquième état. — L'œil droit de l'homme est visible ; dans le coin, à gauche, en haut, des travaux très-serrés à la pointe sèche, visibles à la loupe seulement, donnent à cette partie de l'estampe l'apparence de manière noire ; il en est de même du fond qui est au-dessus du bras droit de l'homme, surtout près de la tête ; les contre-tailles, depuis le coude droit jusqu'au support en bois, sont encore très-distinctes. Le montant de la porte, près de l'oreille, est bien visible. Un grand nombre de tailles très-fines, disposées en arc, se voient à la loupe entre les extrémités des deux derniers doigts de la main gauche. L'ombre du creux de la poitrine est peu marquée, et celle qui est entre la chemise et la porte, près de la main, n'a que 4 millimètres. Les pontuseaux sont éloignés de 27 millimètres et demi.


A STADE






A.ostade
1647

Il y a, de cet état, des épreuves entièrement dépouillées dont quelques marchands ont fait un état particulier, mais on n'y remarque aucune différence.

On trouve aussi, du même état, des épreuves tirées en rouge. Elles sont fort rares.

Sixième état. — La planche a été retouchée. L'ombre qui est au creux de l'estomac de l'homme est très-noire et comme tachée ; l'ombre qui est entre la chemise et la fermeture de la porte, près de la main gauche, est plus étendue, elle a 8 millimètres ; elle n'en avait que 4 dans les états précédents Entre cette ombre et la hanche, près de la porte, il y a une petite place couverte de contre-tailles, obliques de gauche a droite, fortes, serrées et régulières. L'ombre qui est sur la chemise entre la hanche et la main gauche est formée de tailles nombreuses et serrées, mais assez fortes et faites au burin.

8 — LE VIELLEUR.

Un homme, coiffé d'un chapeau de haute forme, orné d'une plume, joue de la vielle; sa tête, légèrement penchée sur l'épaule droite, est vue de face; son corps est un peu tourné vers la droite; il est vêtu d'un pourpoint et d'un manteau ; à sa gauche est suspendue une besace, et, à sa droite, sa vielle, dont il tourne la manivelle de la main droite. Vers le milieu de la droite, on lit : *A v Ostade 1647.*

Largeur, 81 millimètres; hauteur, 109.

On connait quatre états de cette planche.

Premier état. — Le trait de bordure est fin. Sous la main de l'homme qui tourne la manivelle, il n'y a pas encore les tailles verticales très-espacées qui sont dans l'état suivant. Sous le bras droit, entre la main et le coude, il n'y a pas non plus les tailles obliques très-

espacées qui sont dans le deuxième état. Le contour de l'épaule droite du vielleur n'est pas continu, mais il est fait de petits traits qui ne se raccordent pas.

Deuxième état. — Le trait de bordure, fait à la pointe, est fin, il n'a pas encore été renforcé. Immédiatement sous la main de l'homme qui tourne la manivelle, on aperçoit des tailles verticales très-espacées, et sous le bras, entre la main et le coude, sur l'ombre même, des tailles obliques aussi très-espacées et à peine visibles. Sous la ceinture de l'homme, au milieu du bord de la planche, en bas, à l'endroit où les deux extrémités du pourpoint se rapprochent, l'eau-forte a peu mordu, et cela fait une sorte de petite tache. Les pontuseaux du papier sont éloignés de 24 millimètres.

Troisième état. — Avec le trait de bordure renforcé et fait au burin. Les tailles verticales espacées sous la main de l'homme, et les tailles obliques aussi espacées sous le bras, sont plus visibles que dans l'état précédent. La petite tache qui est en bas, au milieu, entre les deux bouts du pourpoint et plus près de celui de droite, est devenue plus apparente et paraît une crevasse d'eau-forte. Le contour de l'épaule droite n'est toujours pas continu. Les pontuseaux sont éloignés de 27 millimètres.

Il y a de cet état des épreuves tirées en rouge.

Quatrième état. — La planche a été retouchée dans plusieurs de ses parties; cela est visible sur la partie de la vielle qui touche le pourpoint, les traits serrés qui en cet endroit formaient l'ombre, ont été recouverts de tailles verticales assez écartées l'une de l'autre Mais la partie la plus facile à reconnaître est sur l'épaule droite, au collet du vêtement, en haut, à gauche, près de la fraise et touchant presque la tête. Dans les états précédents, l'habit n'est limité que par un trait; dans celui-ci, ce sont deux traits bien fins, sur





2 millimètres de longueur (Fig. 2); un peu plus bas, le contour de l'épaule a été complété. La tache qui était en bas, au milieu, a été couverte de tailles et ne se voit plus. Les pontuseaux sont éloignés de 27 millimètres.

9 — L'HOMME APPUYÉ SUR LE BAS DE SA PORTE.

A droite, un paysan appuyé sur le volet inférieur de sa porte, regarde vers la gauche; au-dessus de la porte, il y a un auvent recouvert d'une treille; à cet auvent est suspendue une cruche. A gauche, on voit la porte d'une cave, en haut de laquelle, sur la traverse, on lit: *A v Ostade.*

Largeur, 88 millimètres; hauteur, 102.

On connaît trois états de cette estampe.

Premier état. — A l'eau-forte pure. Tous les traits sont distincts et très-bien marqués, quoique d'une grande légèreté La planche a peu d'effet. Les pontuseaux du papier sont éloignés de 23 millimètres et demi.

Deuxième état. — La planche a été retouchée au burin et amenée à un effet vigoureux. Autour de la bouche il y a une sorte de tache ressemblant à une barbe et paraissant venir d'une planche mal essuyée, mais elle se reproduit dans les autres états. Sur une pierre qui est près du bâton, à droite, une petite tache semblable figure un A. Sur le châssis de la porte de la cave, vis-à-vis la ferrure de cette porte, il y a quelques tailles serrées à la pointe sèche; il y en a quelques autres sur la longueur de ce châssis, et ils descendent jusque dans la marge du bas, où on en voit trois ou quatre. Les pontuseaux du papier ont 27 millimètres.

Il y a des épreuves de cet état dont les travaux à la pointe sèche ont entièrement disparu; ce n'est qu'en examinant à la loupe et avec la plus grande attention, la

partie de la marge du bas qui se trouve sous le montant de la porte de la cave où étaient les traits de pointe sèche, que l'on parvient à en distinguer encore des traces; mais dans l'estampe ces traits ont disparu par le tirage. Dans quelques catalogues on a indiqué ces épreuves comme étant du premier état. L'erreur a été d'autant plus facile que les épreuves de cet état sont un peu grises et se rapprochent fort du ton général du premier.

Troisième état. — La planche a été retouchée. Les ombres sont très-empâtées; sous l'auvent, à gauche, il y a une forte tache due à un empâtement de la planche; la tache qui était à la bouche et ressemblait à une barbe ne s'y voit plus. La lettre A, sur la pierre, n'est pas accompagnée de barbes. Les traits serrés à la pointe sèche ne s'aperçoivent plus du tout dans la marge, la place est absolument blanche. Les pontuseaux ont 29 millimètres.

10 — LE FUMEUR A LA FENÊTRE.

Un homme, enveloppé dans un ample manteau, regarde à la fenêtre; il tient une pipe de la main droite et un pot de bière de la main gauche; il est coiffé d'un chapeau orné d'une torsade et d'un nœud. Au bas, vers la gauche, sur l'appui de la fenêtre, il y a : *A v Ostade.*

Largeur, 153 millim.; hauteur, 180, et 15 millim. de marge en bas.

On connaît trois états de cette planche.

Premier état. — A 58 milimètres du trait carré inférieur et à 55 millimètres du trait carré de droite, on voit quelques tailles obliques (fig. 3). Les pontuseaux du papier sont à 23 millimètres 1/2 de distance.

Deuxième état. — Sur le manteau, à la place que nous avons indiquée dans l'état précédent, les petites tailles dont nous avons parlé sont croisées par d'autres


A. Ostade


18





plus légères encore (fig. 3). Le trait du bord, à gauche, est tracé. L'ombre, sous le chapeau , près du nez , est formée de deux tailles régulières seulement.

Troisième état. — Le dessous du chapeau, près du nez, a une troisième taille régulière, coupant les deux autres de gauche à droite, en partant du bord du chapeau, et allant vers le nez.

11 — LA TENDRESSE CHAMPÊTRE.

Une paysanne, le bras gauche appuyé sur le bord d'une demi-porte, repousse en riant les caresses d'un paysan dont la tête est couverte d'un chapeau. En bas, à gauche , dans la marge , on lit : *A v Ostade.*

Largeur, 121 millim.; hauteur, 146, et 10 millim. de marge en bas.

On connaît six états de de cette estampe, sans compter une épreuve d'essai.

Épreuve non terminée. — La partie droite de l'estampe n'est pas terminée. Le corps de la femme, la main de l'homme et plusieurs feuilles de vigne ne sont qu'au trait. Dans la marge, il n'y a pas les noms du maître.

Une épreuve de cet état se voit à la Bibliothèque Impériale. Largeur, 140 millimètres; hauteur, 179.

Premier état. — A l'eau-forte pure , avant le nom du maître (Weigel).

Deuxième état. — Avec une très-faible bordure : le nom du maître , tracé très-légèrement à la pointe sèche, est écrit *Oſtade* au lieu de *Ostade.* Les visages sont clairs, la main du paysan peu ombrée (Weigel). Largeur, 138 millimètres ; hauteur, 172.

Troisième état. — Le chapeau de l'homme se détache mal du fond, il n'est pas encore couvert de tailles régulières verticales ; les prunelles des yeux de l'homme sont noires ; entre sa figure et le bonnet de la femme, il n'y a pas de contre-tailles verticales, celles que l'on voit sont obliques. Les lettres du nom ont été gravées

avec une pointe plus forte et superposées aux autres caractères dont on aperçoit encore la trace. Les doigts de la main droite de l'homme sont blancs; la joue droite est assez claire; les doigts de la femme sont couverts de tailles croisées très-légères, qui sont en diagonale sur le doigt, dans la longueur; elles vont du bord droit au bord gauche. L'ombre de l'épaule droite de l'homme est très-forte. Les pontuseaux ont 27 millimètres de distance.

Quatrième état. — Le chapeau de l'homme se détache mieux du fond; le rebord antérieur de ce chapeau a un léger coup de lumière. La calotte est couverte de tailles régulières verticales, ainsi que l'intervalle, fortement ombré, qui est entre la figure de l'homme et le bonnet de la femme. Les prunelles de l'homme ont un petit point blanc. Les lettres du nom sont beaucoup plus légères, celles de dessous se voient moins. Les doigts de la main droite de l'homme sont couverts de petits traits verticaux de pointe sèche. Les doigts de la femme sont couverts de légères tailles croisées, mais elles ne sont plus placées en diagonales, elles suivent la longueur du doigt. L'ombre de l'épaule droite de l'homme et le collet de l'habit sont bien éclaircis. Les pontuseaux ont 26 millimètres de distance.

Cinquième état. — Le chapeau de l'homme se détache mieux encore. Le coup de lumière du rebord antérieur est mieux marqué. L'ombre sous le chapeau est très-forte. La joue gauche de l'homme a été rendue presque noire par une multitude de petits traits de pointe sèche; il en est de même du collet de son habit; cela donne à cette partie de l'estampe l'apparence de manière noire. Les tailles verticales qui couvraient les doigts de la femme se voient encore; celles des deux derniers doigts de la main ont été recouvertes de tailles obliques, allant de droite à gauche en descendant; une


stade







trait échappé partage le front de la femme. Les lettres du nom ont été retouchées et sont aussi fortes que dans le troisième état. Les pontuseaux ont 26 millim. de distance.

Sixième état. — L'ombre portée sur l'épaule de l'homme et qui, dans l'état précédent, suivait seulement le collet de son habit, s'étend sur son bras droit jusqu'au trait carré.

Septième état. — L'estampe a été retouchée, toutes les parties fortement ombrées ont été éclaircies; l'ombre au-dessus du coin de l'œil gauche de la femme est couverte de tailles croisées, ainsi que l'ombre du nez et une partie du sourcil droit. La gorge est ombrée par des contre-tailles très-dures. Les prunelles des yeux de l'homme sont noires. Le nom est très-fin, et on ne voit plus au-dessous les lettres primitivement tracées.

12 — L'HOMME ET LA FEMME CAUSANT ENSEMBLE.

Une femme, vue par le dos et tenant un panier au bras droit, cause avec un homme, qui, placé devant elle, porte un manteau court. Au fond on voit des maisons et une auberge sur le mur de laquelle une vigne est appuyée. Au-dessus de la porte de l'auberge, il y a une fenêtre garnie de vitraux en losanges et surmontée d'une arcade. En bas, à droite, dans la marge, il y a : *A r O*

Largeur, 78 millim.; hauteur, 91, et 4 millim. de marge en bas.

On connaît cinq états de cette estampe.

Premier état. — On ne voit que les contours des pierres formant l'arcade qui est au-dessus de la fenêtre, en haut à droite; le fond de cette fenêtre n'est formé que de tailles horizontales. Il y a très-peu de feuilles à la vigne qui tapisse l'angle du mur de l'au-

berge. Il y a une tache sur la vigne, à l'endroit où l'enseigne s'appuie au mur, et une autre vers le milieu du bord droit du chapeau de l'homme qui cause ; au-dessus, il y a cinq ou six tailles verticales; la fenêtre, au-dessus de l'auvent, n'a qu'une taille horizontale; l'homme, vu par le dos, qui entre dans l'auberge, et derrière lequel il y a un enfant, est peu distinct; sa tête s'élève jusqu'à 3 millimètres de l'auvent; au-dessus de sa tête l'ombre est très-noire; sur son dos, près de la tête de l'enfant, on voit deux larges taches noires; au-dessus de l'épaule gauche de l'homme qui parle, on aperçoit à peine deux ou trois losanges d'une fenêtre. On ne distingue pas les boutons du pourpoint de cet homme. Le trait carré, fait à la pointe, est très-fin; partout les ombres sont fortes et imitent la manière noire. Dans les épreuves de cet état, la planche est ordinairement couverte de barbes; les noirs sont empâtés. Les pontuseaux du papier sont à 23 millimètres de distance.

Deuxième état. — Les pierres formant l'arcade qui est au-dessus de la fenêtre, en haut, à droite, sont bien marquées. Les feuilles de la vigne qui tapisse l'angle du mur sont nombreuses; le fond de la fenêtre qui est à côté est couvert de contre-tailles obliques. L'homme qui entre dans l'auberge et l'enfant qui est derrière lui sont très-distincts; la tête de cet homme ne s'élève qu'à 6 millimètres de l'auvent; l'ombre qui est au dessus de sa tête laisse voir facilement les tailles qui la forment; les deux taches noires qui étaient sur son dos ont disparu, ainsi que les taches et les tailles verticales qui étaient sur la vigne près du bord du chapeau de l'homme qui cause; au-dessus de l'épaule de cet homme, on voit neuf ou dix losanges formant les vitres d'une fenêtre. Partout les ombres sont claires; on voit deux boutons à l'habit de l'homme, sous sa



main droite. Une tache se voit à gauche sur le dos de la femme. Un homme portant un bâton sur son épaule, que l'on voit au loin entre le nez et l'épaule de la femme, est devenu très-distinct. Le trait carré est encore très-fin. La planche est complétement ébarbée. Les pontuseaux sont à 25 millimètres de distance.

Troisième état. — Une multitude de tailles très-fines, qu'il faut voir à la loupe, ont renforcé les ombres, notamment sur toute la partie gauche du dos de la femme; sous l'auvent et le long de la porte de l'auberge; sous le chapeau de l'homme, à gauche, et sur l'ombre que le chapeau porte sur la figure, et enfin autour du panier dans la partie qui touche la femme. Le trait carré est encore fin. La tache, sur le dos de la femme, est très-visible. Les pontuseaux sont à 27 millimètres 1/2 de distance.

Quatrième état. — Le trait carré est renforcé dans toutes ses parties; l'épreuve est faible; les tailles fines et légères ont disparu presque entièrement. A gauche, le long du trait carré, depuis le bas jusqu'à la ceinture de la femme, les tailles horizontales qui marquaient le terrain, et qui étaient légères, sont devenues grosses et dures. L'espace qui est au-dessus, le long du dos de la femme, est couvert de tailles obliques. La tache sur le dos de la femme se voit encore.

Cinquième état. — La planche a été retouchée. Le trait carré est tracé au burin et très-régulier. Devant la figure de la femme, l'ombre est formée par des tailles verticales régulières et bien distinctes, et entre son nez et son épaule il y a des tailles obliques. La tache qui était sur le dos de la femme a entièrement disparu sous des triples tailles croisées; l'ombre qui est sur la partie droite de la figure de l'homme est couverte de tailles verticales qu'il faut voir à la loupe. La main gauche de l'homme et toute la partie de son vêtement

qui est comprise depuis cette main jusqu'au col, sont couvertes d'une taille verticale. On voit sur les arbres des contre-tailles qui les profilent durement. Toutes les ombres sont renforcées ; les pontuseaux sont à 24 millim.

13 — LES FUMEURS.

Trois paysans sont assis devant une table grossière sur laquelle il y a un pot. L'un d'eux est assis sur un tonneau et tient une pipe à la main gauche ; un autre, penché sur la table, emplit sa pipe, et le troisième, debout derrière les deux autres, leur montre, en riant, un verre qu'il tient à la main droite. Au-dessus de la tête de ce dernier, sur la traverse d'une cheminée, il y a : *A v Ostade.*

Largeur, 62 millimètres; hauteur, 77.

On connait cinq états de cette planche.

Premier état. — Avant la bordure, le plat qui est au-dessus de la cheminée est presque blanc ; le contour n'en est qu'à moitié marqué. (Josi et Weigel.)

Deuxième état. — Avant le trait carré, mais le plat n'est plus blanc, il est couvert de quelques tailles et son contour est achevé. Les pontuseaux sont à 24 millimètres et demi.

Troisième état. — Avec le trait carré, mais avant que les tailles qui sont dans l'angle du haut, à gauche, atteignent le trait carré du côté gauche. Les pontuseaux sont à 24 millimètres et demi.

Quatrième état. — Avec le trait carré et les tailles continuées jusqu'à la bordure, dans l'angle du haut à gauche ; mais avant de nombreuses contre-tailles qui, dans l'état suivant, seront au-dessus de la traverse de la cheminée, entre le plat et le trait carré. Dans cet état, il n'y en a que quelques-unes qui s'élèvent seulement à 4 millimètres au-dessus de la tra-


A.ostade




A ostade in
13







verse de la cheminée. Les pontuseaux sont encore à 24 millimètres et demi.

Cinquième état. — Il y a de plus qu'à l'état précédent de nombreuses contre-tailles, en haut, à droite, dans la partie qui est au-dessus de la traverse de la cheminée, entre le plat et la bordure de droite, elles s'étendent jusqu'au-dessus du plat, elles s'élèvent à 10 millimètres au-dessus de la traverse de la cheminée. Les pontuseaux sont à 23 millimètres.

14 — LA MÈRE ET LES DEUX ENFANTS.

Une femme, sur le seuil de la porte d'une maison, tenant dans ses bras un enfant, le fait jouer avec une petite fille placée en dehors du volet inférieur de la porte. Sur ce volet, en bas, à gauche, près du trait de bordure, il y a les lettres *A v O.*

Largeur, 66 millimètres; hauteur, 84.

On connaît deux états de cette planche.

Premier état. — A l'eau-forte pure. Les ombres sont faibles, les tailles qui sont sur le bonnet de la femme sont légères. La planche a peu d'effet. Les pontuseaux sont à 23 millimètres et demi.

Deuxième état. — Les ombres sont très-marquées, elles ont été renforcées par des tailles très-fines, visibles à la loupe et produisant l'effet de la manière noire. Les pontuseaux sont à 28 millimètres et demi.

Josi et Weigel indiquent une bordure faible et une bordure faite au burin. Dans les épreuves que j'ai vues, la bordure est faite au burin. Je n'ai point vu d'épreuves avec une bordure faible.

15 — LA CRUCHE VIDE.

Trois hommes sont autour d'une petite table ; deux sont assis et le troisième debout ; celui de gauche re-

garde au fond d'une cruche qu'il tient des deux mains; celui de droite est coiffé d'un chapeau, il tient une pipe à la main gauche et semble demander le résultat de cette inspection; le troisième, celui qui est debout, regarde le premier en riant. Dans le fond, on voit une porte. En bas, dans la marge, il y a : *A v Ostade.*

Largeur, 85 millim.; hauteur, 97, et 6 millim. de marge inférieure.

On connaît six états de cette planche.

Premier état. — Les trois hommes ont des bonnets; dans les états suivants, celui qui est assis, à droite, a un chapeau. La bordure est faible. (Josi, Weigel.)

Deuxième état. — Le trait de bordure est encore fin. On voit encore les traces des bonnets sur la tête de l'homme qui est debout, et sur la tête de l'homme qui a un chapeau. Le trait qui marque le dessous du cintre de la porte est très-prononcé. Sur l'épaule gauche de l'homme qui est debout, on remarque quelques traits plus noirs, assez espacés. Dans l'état suivant, cet endroit est couvert de tailles obliques; la jambe pliée, sur laquelle l'homme debout appuie son coude, et qui se continue derrière la cruche, est peu travaillée vers le genou; elle n'a pas de contre-tailles obliques dans la partie qui est contre la table. L'épaisseur de la table, devant l'homme qui tient la pipe, n'a que des tailles horizontales. Il n'y a point de contre-tailles dans la partie ombrée comprise entre la jambe de l'homme assis à droite, le pied de la table et le trait carré.

Troisième état. — La bordure est gravée au burin; le bonnet de l'homme debout est d'une couleur uniforme; la porte du fond est garnie dans le haut, d'une traverse qui n'occupe pas toute la hauteur du cintre; les ombres du cintre et du bord gauche de la porte ne laissent pas apercevoir l'épaisseur du mur; il n'y a pas de tailles fines et serrées à la pointe sèche sur les ombres. Les contre-tailles qu'on aperçoit sur l'épaule









gauche de l'homme qui est debout, descendent sur la poitrine, au-dessous du bras qu'il tient croisé. Il y a des tailles verticales sur la jambe pliée sur laquelle il s'appuie; la partie de cette jambe qui touche la table est couverte de contre-tailles obliques. L'homme qui tient la cruche a la partie du bras, près de la table, plus noire et plus travaillée que dans l'état précédent, où elle était presque blanche. L'épaisseur de la table, devant l'homme qui tient la pipe, est couverte de contre-tailles. Sous la table, jusqu'au trait carré, il y a des contre-tailles obliques de droite à gauche. Dans la marge d'en bas, il y a des salissures, particulièrement sur le mot Ostade, et jusqu'au premier pied de la table. Les pontuseaux ont 23 millimètres et demi.

Quatrième état. — Le bonnet de l'homme debout a un léger coup de lumière sur le milieu ; il est moins noir que dans l'état précédent ; sur les bords du chapeau de l'homme de droite, des deux côtés, de nombreuses tailles très-fines ont formé de l'ombre imitant la manière noire : il en est de même sur toutes les ombres de l'estampe, mais surtout en bas et à droite. Les ombres du cintre de la porte sont très-légères et l'épaisseur du mur est bien marquée par un trait continu ; la traverse du haut de la porte existe encore. Le ton de la gravure est sec, mais vigoureux. Les tailles verticales de la porte sont très-légères. L'intérieur de la cruche, sur le bord gauche, a une petite place blanche ; le pied de la cruche est blanc. Les pontuseaux ont 26 millimètres.

Cinquième état. — L'estampe paraît éclaircie dans toutes ses parties. Le quatrième pied de la table, celui qui est derrière, à gauche, est très-durement accusé en noir, et très-visible ; dans les états précédents, on l'apercevait à peine. L'épaisseur de la table, devant l'homme qui tient une pipe, est marquée très-vigou-

reusement. Les salissures de la marge du bas ont disparu. La porte est presque blanche, les tailles légères qui la couvraient ont disparu. On voit encore la planche transversale qui est en haut, elle ne va pas jusqu'au cintre.

Sixième état. — Le cuivre a été retouché. La traverse du haut de la porte a disparu, et la planche transversale occupe tout le cintre; l'ombre du cintre, plus forte, ne laisse pas nettement apercevoir l'épaisseur du mur; la porte est couverte de tailles verticales très-fortes, les tailles horizontales qui sont sous le cintre, sont aussi fortement marquées. Le long du trait carré, derrière la chaise de l'homme qui tient la cruche, les ombres sont faites avec des tailles croisées rectangulaires, noires et serrées Dans l'état précédent, ces ombres étaient légèrement faites avec des tailles en losange. Derrière la chaise de l'homme tenant une pipe, il y a des contre-tailles obliques; dans l'état précédent il n'y avait que des tailles horizontales. Sous le bras droit et sur la poitrine de l'homme qui tient la cruche, on aperçoit des contre-tailles qui vont de gauche à droite. Le nom du maître, en bas, est presque effacé. Les pontuseaux ont 28 millimètres et demi.

Il y a d'anciennes épreuves sur papier de Chine.

16 — LA POUPEE DEMANDÉE.

Une femme, assise sous une treille, montre une poupée à un enfant placé sur ses genoux et qui tend la main vers la poupée. Un homme, debout derrière une balustrade, regarde cette scène en souriant. Au bas, à droite, sur les pieds d'un escabeau, il y a : *A v. O.* 1679. (Bartsch dit 1678; il est bien difficile de dire quel est le quatrième chiffre; cependant il me semble plutôt être un 9 qu'un 8).

Largeur, 89 millimètres; hauteur, 102.


A. O.

Copy by [illegible]



H





On connaît quatre états de cette planche.

Premier état. — A l'eau-forte pure; la gravure très-légèrement travaillée, a l'air d'un dessin. La bordure est faible. Une épreuve de cet état a été vendue en 1861 à la vente Arosarena (nº 444 du catalogue).

Deuxième état. — Dans le coin, en haut, à gauche, il y a, auprès du trait carré, entre la traverse de la porte et le bord supérieur, un petit espace blanchâtre qui est croisé de tailles légèrement obliques dans une longueur de 12 millimètres. On ne compte, dans cet espace, qu'une vingtaine de ces tailles obliques, elles sont toutes également écartées et bien distinctes. Les pontuseaux sont à 28 millimètres de distance.

Troisième état. — Dans le second état, on compte, à la même place et dans le même espace, un nombre de tailles à peu près double de celui qui est dans le premier état. Elles ne sont pas également espacées; il y en a souvent deux très-près l'une de l'autre. Les pontuseaux sont à 28 millimètres.

Il y a des épreuves de cet état dans lesquelles les ombres sont plus empâtées et font croire à une retouche. La lettre A, de la signature, est couverte d'une salissure qui n'existait pas dans les états précédents, mais ces différences peuvent venir d'une planche usée.

17 — L'ÉCOLE.

Un maître d'école, assis dans un fauteuil devant une table, montre à lire a un jeune garçon placé debout de l'autre côté de la table. Deux autres enfants regardent celui qui lit. Sur une planche qui est derrière le maître, en haut, il y a : *A v. O.*

Largeur, 79 millim.; hauteur, 86, et 4 millim. de marge inférieure.

On connaît quatre états de cette planche.

Premier état. — La marge inférieure de la plan-

che est couverte de salissures et de traits de pointes, surtout à droite, sous l'enfant qui lit, et dans l'angle gauche. Les ombres, sous la table et sur le dos du fauteuil, sont faites par des tailles rectangulaires recouvertes d'une taille oblique. Les pontuseaux ont 24 millimètres.

Il y a des épreuves de cet état dont la marge inférieure est plus ou moins nettoyée ; les bonnes épreuves sont celles dont la marge est couverte de salissures.

Deuxième état. — Les salissures de la marge inférieure et une partie des traits ont disparu; on ne voit plus que quelques traits fins sous le chapeau de l'enfant qui lit. Les ombres, sous la table et sur le dos du fauteuil, sont couvertes d'une multitude de tailles très-fines et serrées, qui imitent la manière noire. Cela est facile à voir, avec une loupe, sur la joue de l'enfant qui lit. Les pontuseaux ont 28 millimètres de distance.

Troisième état. — Il y a une forte tache sur les vitraux du haut de la fenêtre qui est à droite. Il y a de grandes contre-tailles obliques au-dessus des planches sous la voûte. L'ombre portée qui, partant du haut de la troisième planche au fond, passe sur une planchette et vient s'arrêter sur les têtes des deux plus petits enfants et sur le front du plus grand, est très-marquée, parce que les tailles ont été renforcées au burin ; dans les états précédents, cette ombre se distinguait à peine des tailles du fond. Toutes les autres ombres, au contraire, sont éclaircies; la planche est sans effet. Les pontuseaux ont encore 28 millimètres.

18 — LE COUP DE COUTEAU.

A gauche, un homme furieux est debout, brandissant un couteau qu'il vient de sortir de sa gaîne, et dont il menace un autre homme qui tient aussi un couteau à la

main droite. Entre eux, il y a un tonneau sur lequel on voit des cartes, ce qui montre que c'est une querelle de jeu. Un homme, assis, s'efforce de retenir le premier joueur, et, à droite, une femme, tenant un enfant, semble effrayée de cette scène. Dans la marge, au bas, à gauche, il y a : *A v Ostade*, 1653.

Largeur, 143 millim.; hauteur, 113, et 14 millim. de marge inférieure.

On connaît quatre états de cette planche.

Premier état. — A l'eau-forte pure. La muraille, à côté de la fenêtre, dans la deuxième chambre, n'est couverte que de tailles légères, obliques de gauche à droite. Dans les autres épreuves, elles sont obliques de droite à gauche. Le fond, dans le haut à droite n'est fait que de deux tailles rectangulaires, et à gauche de deux tailles croisées en losange. Le pied du banc, dans le coin gauche du bas de l'estampe, est avant les tailles verticales. Le bonnet que tient le paysan, à droite, est d'un contour indécis. La bordure est faible.

Deuxième état. — Avant les tailles serrées qui produisent l'effet de la manière noire, sur le tonneau, sur la jambe gauche de l'homme qui est à droite et sur l'épaule de celui qui est assis. Le bonnet du paysan, à droite, est repris dans son contour. Le tonneau se détache mal des objets qui l'entourent ; le fond du tonneau, dans la partie où il n'y a pas de cartes, est couvert de tailles serrées qui les font paraître irrégulières et rendent le fond noir. Le pied du banc est couvert de tailles verticales légères. La bordure est faite au burin. Les pontuseaux ont 22 millimètres et demi.

Troisième état. — Avec les tailles serrées à la pointe sèche, très-visibles sur l épaule de l'homme assis, mais qui existent encore ailleurs dans les ombres. Le tonneau se détache bien du fond ; la partie du tonneau où il n'y a pas de cartes est éclairée assez vivement.

Les tailles croisées qui la couvrent sont très-régulières. Sur le flanc droit de l'homme assis, près de la main gauche de la femme, il y a des tailles obliques assez grosses et très-régulières; le cordon, qui, sous le genou gauche, attache la culotte de l'homme debout à droite, se détache bien du mollet. Le verrou de la porte, que l'on voyait au dessus, un peu à droite du couteau de l'homme qui a un chapeau, ne s'aperçoit plus. Dans la marge du bas, à gauche, on distingue à peine les lettres et l'année. Les pontuseaux sont à 30 millimètres.

Quatrième état. — La planche a été retouchée très-durement. Toutes les ombres sont plus fortes. Le côté gauche de l'homme assis est très-noir et couvert de tailles très-serrées à la pointe sèche, beaucoup mieux marquées que dans l'état précédent. Le dessous de la voûte, près de la fenêtre, est ombré par des contre-tailles longitudinales. Sur le barreau de la chaise, contre le tablier de l'homme qui se recule, on aperçoit une forte ombre formée par des contre-tailles obliques.

19 — LES HARANGUEURS.

Scène de nuit. Plusieurs hommes sont à une fenêtre ouverte ; l'un d'eux tient un papier qu'il semble lire à des personnes placées extérieurement. Un autre est près du lecteur et l'éclaire au moyen d'une chandelle qu'il tient à la main en regardant les spectateurs ; au-dessus de la tête du lecteur, on voit encore un troisième homme, et, à gauche, deux autres têtes, qui toutes regardent les spectateurs. En bas, à droite, dans la marge, il y a : *A. V. Ostade fecit et excud.*

Largeur, 186 millim.; hauteur, 220, et 19 millim. de marge inférieure.

On connaît six états de cette estampe.

Premier état. — Epreuve à l'eau-forte pure, elle est faible et monotone. On voit à peine le visage de


A. v. Ostade fecit et excud.

l'homme qui est dans le coin, à gauche, au-dessus de celui qui tient la chandelle. L'habit du harangueur est couvert de deux tailles croisées du côté de la lumière; dans les épreuves postérieures, ces tailles ont été grattées et refaites. Ce sont alors des tailles obliques de droite à gauche, et recouvertes çà et là de quelques tailles éparses. Il n'y a point de feuilles de vigne sur les vitraux de la fenêtre qui sont au-dessus des personnages. Au-dessus du manteau du milieu de la fenêtre, il n'y a ni la cruche ni la cuiller qui sont dans les états suivants. La tablette, au bas de la fenêtre, est claire La bordure est faible, et le nom du maître n'y est pas. (Josi, Weigel).

Deuxième état. — On voit distinctement la figure de l'homme qui est au-dessus de celui qui tient la chandelle, mais les traits sont changés, ils ne ressemblent pas à ceux de la même figure dans le premier état. Les ombres, au bas de la fenêtre, sont très distinctes, et la tablette a une bordure très-noire. Il n'y a pas encore de feuilles de vigne sur les vitraux d'en haut; la cruche et la cuiller manquent aussi. Avec une faible bordure, mais le nom du maître est tracé. (Josi.)

Troisième état. L'épreuve est très-vigoureuse et on aperçoit à peine les figures qui sont dans le fond ; elle est avant les travaux à la pointe sèche qui produisent l'effet de la manière noire, notamment à droite, sur la cruche et sur l'ombre comprise entre la cruche et les feuilles de vigne. La tablette de la croisée est très-noire. Sur les vitraux on voit les feuilles de vigne, et, entre elles, la cruche et la cuiller. La bordure est renforcée, mais elle n'est pas gravée. Le nom du maître est dans la marge. Les pontuseaux sont à 24 millimètres de distance.

Il y a des épreuves dont le bas est couvert de barbes.

Quatrième état — Avec les travaux à la pointe sèche

produisant l'effet de la manière noire et destinés à renforcer les ombres. Ces travaux se voient particulièrement sur la partie droite du ventre de la cruche et sur l'ombre qui est à la suite jusqu'aux feuilles de vigne, de telle sorte que, de ce côté, la cruche ne se détache plus de l'ombre. Le bonnet de l'homme placé à droite, au-dessus de la tête du lecteur, n'est couvert que de deux tailles régulières en losange, assez fortes et paraissant plus que les autres; ces deux tailles sont faites dans la longueur du bonnet. On ne voit pas encore un trait échappé, bien marqué, sur le nez de cet homme; les pontuseaux sont à 29 millimètres de distance.

Cinquième état. — Il y a en divers endroits des travaux serrés à la pointe sèche; sur le nez de l'homme, placé au-dessus du lecteur, il y a un trait échappé allant de la narine gauche vers l'œil droit; le bonnet de cet homme n'a toujours que deux tailles, la troisième taille horizontale et suivant la courbure de la tête n'y est pas encore.

Sixième état. — Le bonnet de l'homme dont je viens de parler est couvert d'une troisième taille régulière assez forte, et suivant en travers la courbure de la tête. Les pontuseaux sont à 30 millimètres.

Il y a une contre-épreuve de cette estampe.

20 — GUEUX AU DOS COURBÉ

Un homme au dos courbé et s'appuyant sur un bâton se dirige vers la gauche. Au bas, à droite, dans l'estampe, il y a : *A v. O.* Pièce cintrée. Il y a une tache d'eau forte dans le coin au bas, à droite.

Largeur, 58 millimètres; hauteur, 74.

On connaît deux états de cette gravure.

Premier état. — Avant la bordure gravée au burin.

Deuxième état. — Avec la bordure gravée au burin.




A.o

dans les bonnes épreuves, on voit, derrière l'homme, dans toute la hauteur de la planche, un grand nombre d'essais de pointe; il y en a aussi en bas sur le sol; elles sont très-régulières et tiennent toute la largeur de la planche. Il y a une tache d'eau-forte en bas, à droite, au coin. Les pontuseaux sont à une distance de 20 millimètres.

Dans les mauvaises épreuves, la planche a été nettoyée; les traits dont je viens de parler ont disparu, ainsi que la tache d'eau-forte. Les pontuseaux ont 27 millimètres.

On trouve, réunies sur une même feuille, des épreuves de ce deuxième état; des épreuves du nº 21, troisième état; et des épreuves du nº 22, troisième état. Il y en avait une dans le catalogue Weber.

21 — GUEUX DEBOUT, LES MAINS DERRIÈRE LE DOS.

Un homme, mal vêtu et portant un tablier, a les mains derrière le dos et s'avance vers la droite. En bas, à gauche, il y a les lettres *A v O*

Largeur, 61 millimètres; hauteur, 86.

Il y a quatre états.

Premier état. — Avant le trait carré, autour de la composition. On trouve des épreuves avec des barbes, et des essais de pointe au-dessus de la tête de l'homme. Les pontuseaux ont 26 millimètres.

Deuxième état. — Avec la bordure, mais avant les travaux à la pointe sèche, sur l'épaule et le bras droit, qui seront décrits dans l'état suivant. Les pontuseaux ont 23 millimètres et demi.

Troisième état. — Avec des travaux à la pointe sèche, très-fins et très-serrés, qui sont à la courbure de l'épaule et sur le haut du bras droit, presque sur le bord

de la gravure. Il faut une assez forte loupe pour les voir. Les pontuseaux ont 25 millimètres et demi.

Quatrième état. — Avec tous les travaux repris au burin. L'estampe est lourde et boueuse. Derrière le talon de l'homme on remarque cinq traits qu'on ne voyait pas dans l'état précédent. Les pontuseaux ont 28 millimètres.

22 — GUEUX ENVELOPPÉ D'UN MANTEAU.

Un homme debout, coiffé d'un chapeau à larges bords, est enveloppé d'un manteau ; il semble se gratter de la main droite. Au bas, à gauche, il y a : *A r O*

Largeur, 62 millimètres; hauteur, 85.

On connaît trois états de cette planche.

Premier état. — Avant le trait carré. Le trait extérieur gauche, le long du bras et du manteau, n'est pas continu; il en est de même à droite. Les pontuseaux ont 23 millimètres.

Il y a des épreuves de cet état dans lesquelles le trait extérieur gauche le long du bras et du manteau est fortement marqué; il en est de même à droite ; plusieurs personnes font un état de cette différence, mais le trait renforcé peut venir d'une planche mieux encrée.

Deuxième état. — Avec la bordure, mais avant le travail à la pointe sèche sur l'épaule droite, depuis la figure jusqu'à une sorte de pli qui est sur la manche, entre l'épaule et le coude, et aussi sur les ombres portées par les pieds. Les pontuseaux ont 33 millimètres.

Troisième état. — Avec les travaux à la pointe sèche sur l'épaule droite, et avec les mêmes travaux sur les ombres portées par les pieds, et en d'autres endroits. Les pontuseaux ont 27 millimètres.

Il y a des épreuves de cet état dans lesquelles la







planche semble avoir été retouchée, mais cela peut aussi bien venir d'une planche usée. Cependant le papier n'est pas le même, il y a donc eu un tirage postérieur, sans différences. Les pontuseaux ont 30 millimètres.

23 — LA GRANGE.

Dans une grange, dont le toit couvert en chaume, est percé en plusieurs endroits, on voit, au fond, à droite, une femme baissée près d'une échelle et ramassant du foin. Au milieu, il y a deux poules. Dans le coin, à droite, une roue et plusieurs morceaux de bois. A gauche, en bas, il y a : *A v Ostade 1647*

Largeur, 117 millimètres ; hauteur, 154.

On connaît six états de cette estampe.

Premier état. — Epreuve à l'eau-forte pure ; ce n'est qu'une simple ébauche, travaillée presque d'une seule taille. L'intérieur du toit, en haut, est couvert d'un seul trait, et la grande poutre qui le soutient est blanche. Le nom et la bordure n'y sont pas encore.

Deuxième état. — Le trait carré est fin ; le nom et l'année sont en bas à gauche ; dans le coin du bas, à droite, entre la roue et la bordure, il y a une place où l'eau-forte n'a pas mordu, ce qui forme une sorte de tache. Il y a une autre tache sur le dos de la femme courbée. La poutre n'a qu'une seule taille. Les pontuseaux ont 24 milimètres.

Troisième état. — La bordure est fine ; la tache qui était derrière la roue, en bas, à droite, a été raccordée par des tailles et des contre-tailles sous lesquelles on voit encore la tache, mais faiblement. La tache sur le dos de la femme courbée existe encore, mais l'ombre de la face inférieure de la poutre qui traverse le milieu de la grange n'est pas encore couverte de contre-tailles.

Il n'y a pas de tailles horizontales dans l'angle du haut, à droite. Cet état est d'un ton très-vigoureux. Les pontuseaux ont 24 millimètres.

Quatrième état. — Le trait carré a été renforcé au burin ; il y a des contre-tailles sur l'ombre de la face inférieure de la poutre qui traverse la grange ; cette ombre est formée de traits croisés ; la tache qui était sur le dos de la femme a disparu, ou au moins elle n'est plus noire, mais à peine jaunâtre. Il y a des tailles horizontales dans l'angle du haut, à droite, mais il n'y a pas encore, sur l'ombre qui est derrière la roue, en bas à droite, les tailles très-fines et très-serrées qui renforcent l'ombre. Les pontuseaux ont 26 millimètres.

Cinquième état. — Les tailles horizontales qui étaient en haut dans l'angle droit ne sont plus aussi apparentes ; elles ont été cachées sous un grand nombre de traits croisés en tous sens. La tache jaunâtre se voit encore sur le dos de la femme ; l'ombre qui est derrière la roue, dans le bas, à droite, est recouverte d'une multitude de tailles à la pointe sèche très-fines et très-serrées. Les pontuseaux ont 27 millimètres et demi.

Il y a des épreuves de cet état dans lesquelles on ne voit plus la tache qui était sur le dos de la femme, mais la place où elle était est restée blanche, au lieu d'être jaune. Les belles épreuves sont avec la tache jaune. Les pontuseaux ont 28 millimètres.

Sixième état. — Cette place blanche a été raccordée par des traits légers de pointe sèche. Les pontuseaux ont 27 millimètres et demi.

24 — HOMME ET FEMME MARCHANT ENSEMBLE.

Une vieille femme s'avance vers la droite en s'appuyant sur l'épaule d'un homme qui marche à côté d'elle, et se penche pour l'écouter. En haut, à gauche, il y a : *A v. Ostade*

Largeur, 61 millimètres ; hauteur, 77.








A. Ostade

On connaît quatre états de cette planche.

Premier état. — Avant le trait carré. On distingue, au-dessus de la tête de la femme, un trait échappé qui monte droit vers le haut de l'estampe. Les pontuseaux ont 25 millimètres. Il y a des épreuves avec barbes.

Deuxième état. — Avec une bordure faible. (Weigel.)

Troisième état. — Avec la bordure faite au burin. Une place presque blanche, qui se trouvait sous le bras droit de la femme, a été remplacée par des tailles obliques. Le contour de la main droite et du tablier de l'homme sont bien marqués. Les pontuseaux ont 27 millimètres et demi.

Quatrième état. — Les travaux ont été repris au burin; cela se voit surtout dans les ombres, sur le manteau de l'homme et sous le bras droit de la femme. Les pontuseaux ont 30 millimètres.

24 *A* — LE FUMEUR ET LE BUVEUR.

Scène d'intérieur. Un homme, allumant sa pipe, est assis sur un baquet renversé; un autre homme, debout près de lui, tient un verre à la main gauche En haut, vers la droite, il y a, sur une tablette : *A v. Ostade*

Largeur, 59 millimètres; hauteur, 76.

On connaît cinq états de cette planche.

Premier état. — A l'eau-forte pure. La bordure est très-faible. Le ton est gris et monotone, comme serait une épreuve venant d'une planche mal essuyée. Les pontuseaux ont 23 millimètres.

Deuxième état. — La bordure est encore faible, mais il y a des tailles très-fines de pointe sèche sur l'ombre du baquet sur lequel l'homme est assis, et il n'y en a pas sur l'ombre qui borde la cruche, à gauche, ni sur l'ombre que la cruche fait sur le sol. Les pontuseaux ont 25 millimètres.

Troisième état. — L'estampe a un ton blanchâtre, sans effet; il y a des tailles fines et serrées de pointe sèche sur l'ombre du baquet, sur l'ombre de la cruche, à gauche, et sur l'ombre que la cruche projette sur le terrain. Sous le pied droit de l'homme qui allume sa pipe, entre lui et le tonneau sur lequel il est assis, il y a une ombre très-forte. La bordure est encore fine. Les pontuseaux ont 30 millimètres.

Quatrième état. — Le trait carré a été repris au burin; il est très-régulier. Le mur, derrière le buveur, surtout au-dessus de sa tête, est d'une vigueur qui contraste avec les autres parties. La figure et toute la personne du fumeur sont très-pâles. Le mur où est la fenêtre et les poutrelles qui sont au-dessus sont presque blancs. L'encadrement de la fenêtre n'a que des tailles horizontales. Les pontuseaux ont 30 millimètres.

Cinquième état. — Le mur du fond a été adouci; les poutrelles au-dessus de la fenêtre ont été retouchées et amenées à la même teinte que le mur qui est derrière le buveur. Le mur où est la fenêtre a été mis en harmonie avec le reste, et, quoique moins noir que le mur du fond, il n'est plus blanchâtre. Les tailles horizontales, fortes et serrées, qui le recouvrent, ont été continuées jusque sur l'encadrement de la fenêtre, et, dans cet endroit, elles sont croisées par quelques tailles verticales. Le fumeur a été retouché et mis à l'unisson du reste de la planche. Les pontuseaux ont 27 millim. 1/2.

25 — LA DEVIDEUSE A LA PORTE DE SA MAISON.

Une femme assise sur le seuil de sa porte devide sa quenouille sur un aspre; devant elle, un homme, debout, tenant un bâton à la main, lui parle. Une très-belle vigne orne le devant de la maison. Dans le bas, à droite, il y a : *A v. O.* Pièce cintrée.

Largeur, 76 millimètres; hauteur, 94.


A. Ostade







On connaît quatre états de cette estampe.

Premier état. — Le pied droit de l'homme qui cause avec la devideuse est couvert par une coulure d'eau-forte qui s'étend beaucoup au-dessous. Dans le haut de l'estampe, à l'endroit où le trait de la bordure gauche est interrompu, il y a une petite place blanche.

Deuxième état. — Avant les travaux très-serrés à la pointe sèche qui renforcent l'ombre de l'entrée de la maison, au-dessus de la tête de la femme. La coulure d'eau-forte qui était sur le pied de l'homme a disparu. La petite place blanche qui était en haut, à l'endroit où le trait de bordure gauche est interrompu, a été couverte par quelques légers traits de pointe sèche. La troisième des planches qui forment la face latérale gauche de la loge à poules, celle qui est le plus en avant, n'est couverte que de tailles verticales. Les pontuseaux ont 22 millimètres et demi.

Troisième état. — Il y a de nombreuses tailles très-fines entre les tailles qui forment l'ombre de l'entrée de la maison. Au-dessus du genou gauche de la femme, il y a, sous le banc, une petite place qui n'est couverte que de tailles très-fines et semble blanche. La troisième planche de la face latérale gauche de la loge à poules est couverte par des tailles fines et serrées qui semblent de la manière noire. Des traits fins de pointe sèche ont été mis entre les tailles légères que l'on voyait en haut de l'estampe, où le trait de bordure gauche était interrompu. Les pontuseaux ont 27 millimètres et demi.

Quatrième état. — La place blanche que l'on voyait sous le banc a été couverte de tailles comme les autres parties. Les tailles verticales, qui formaient l'ombre sur le côté de l'appentis qui est en haut de l'estampe, ont été continuées jusqu'en haut du cuivre, et recouvrent entièrement la place dont j'ai parlé dans les états précédents. Les pontuseaux ont 25 millimètres.

26 — LES PÊCHEURS.

Paysage représentant un canal sur lequel est jeté un pont de bois ; un homme placé sur ce pont pêche à la ligne ; près de lui il y a un jeune garçon portant un panier. A gauche, il y a un grand arbre, et, dans le fond, à droite, une maison et quelques personnes. En bas, à droite, sur l'eau, il y a : *A V. O*

Longueur, 160 millimètres; hauteur, 108.

On connaît trois états de cette estampe.

Premier état. — La bordure est très-faible. Le nom du maître n'y est pas. La planche est moins travaillée dans les arbres et sur le devant, à gauche ; ces parties ne sont pas encore ébarbées. (Josi, Weigel.)

Deuxième état. — La bordure est fine ; les travaux du ciel sont très-visibles ; les tailles horizontales au-dessus de la maison sont très-fines. L'arbre, à gauche, est très-vigoureusement coloré. La grande branche de l'arbre, au-dessus du pêcheur, est différente de ce qu'elle était dans l'état précédent. En bas, à droite, il y a la signature de l'artiste. Les pontuseaux sont à 25 millimètres de distance.

Il y a un grand choix à faire dans les épreuves de cet état ; les plus mauvaises sont celles où la planche est entièrement dépouillée, où les terrains, dans le bas, à gauche, sont effacés en partie.

Troisième état. — La bordure est rentrée au burin, forte et régulière ; le ciel a été retravaillé. Les tailles horizontales au-dessus de la maison ont reparu. La planche a repris sa vigueur, mais elle est lourde. Les pontuseaux sont à 30 millimètres de distance.

27 — LE SAVETIER.

Un savetier travaille dans son échoppe, sur le toit de laquelle dort un chien ; devant le savetier, un homme





assis sur un billot soutenu par trois pieds, et tenant une pipe à la main, semble lui parler. A droite, il y a une pompe, et au-dessus une belle vigne qui s'étend jusque près du coin, à gauche. En bas, sous le billot, on lit : *A v. Ostade* 1671.

Largeur, 145 millim.; hauteur 171, et 14 millim. de marge inférieure.

On connaît six états de cette estampe.

Premier état. — Épreuve à l'eau-forte pure. Le visage de l'homme assis n'a qu'une seule taille; le chien couché sur l'échoppe n'a que des tailles légères. Les côtés ombrés de la pompe, du baquet et des deux gerbes, à droite, sont d'une seule taille. La branche de la vigne ne s'étend qu'à moitié des deux bords du toit de la grande maison, et, à droite, elle laisse voir des arbres placés devant une autre maison plus petite. Il n'y a pas de tailles croisées sur le bras de l'homme qui tient la pipe. Les ombres qui sont sous ses pieds, et qui se prolongent jusque sur les souliers qui sont sur la table du savetier, sont claires et n'ont que deux tailles. Il en est de même de l'ombre qui est sur le côté gauche du bonnet du savetier. Le nom et la bordure n'y sont pas.

Deuxième état. — Le trait carré est très-fin. Le visage de l'homme assis et son bras ont des tailles croisées. Les ombres qui sont sur le chien sont formées de tailles croisées très serrées. Les pampres de la vigne ne sont pas continués jusqu'au trait carré de droite. On voit toujours les arbres qui sont devant la petite maison. La fenêtre qui est en haut, à gauche, près du trait carré, n'a qu'une taille oblique allant de gauche à droite. Il n'y a pas de contre-tailles obliques sur le mur de la petite maison que l'on voit en arrière-plan dans le haut, à droite; ni de tailles croisées sur le toit de la même maison. L'ombre du baquet, dans le haut à

des contre-tailles croisées. Les gerbes, qui sont à droite sont couvertes de petits traits de pointe. Il n'y a pas une troisième taille près de l'auge de la pompe, sur le sol qui se projette le long du dos de l'homme assis. Les ombres qui sont dans les intervalles des solives de l'avant-toit, entre la pompe et le trait carré, ne sont pas couvertes d'une forte taille horizontale. Le nom et l'année sont au bas, à droite. La planche est harmonieuse et d'un bon effet. Les pontuseaux sont à 27 milimètres de distance.

Troisième état. — Le trait carré est très-fort et rentré au burin ; sur la fenêtre qui est en haut, à gauche, il n'y a pas encore une seconde taille oblique de droite à gauche. Il y a des contre-tailles légères sur les murs et sur le toit de la petite maison que l'on voit en arrière-plan, à droite, en haut. Il y a quelques tailles légèrement obliques sur le sol qui est près de l'auge, le long du dos de l'homme assis. La vigne ne va pas jusqu'au trait carré de droite. Sur l'ombre qui est entre les solives de l'avant-toit, à droite de la pompe, il y a de fortes tailles horizontales. Sur une sorte de boule, qui est près du balai, on ne voit pas encore deux lignes parallèles très-fines. Il n'y a pas de taches noires dans le coin, à gauche. Lès pontuseaux ont encore 27 millimètres.

Quatrième état. — Le fond de la fenêtre, en haut, à gauche, près du trait carré, est couvert d'une seconde taille oblique allant de droite à gauche. Cette fenêtre est alors couverte de quatre tailles régulières, deux rectangulaires et deux obliques, sans compter le griffonis qui est au-dessous. Sur la boule qui est près du balai, on voit deux lignes parallèles très-fines. Vers le coin du bas, à gauche, près le trait carré, il y a cinq taches très-noires, et il y en a trois autres dans le coin de la marge, le cuivre ayant, en cet endroit, 13 milli-

mètres au-dessous du trait carré. La vigne ne va pas encore jusqu'au trait carré de droite. Une ancienne épreuve, couleur de bistre, se voit dans la collection de M. Weigel.

Cinquième état. — La planche a été repassée au burin par une main peu habile. La vigne est prolongée jusqu'au trait carré de droite. On a multiplié les tailles obliques sur le toit de la petite maison qui se voit en haut, à droite ; il y en a maintenant une vingtaine ; il en est de même pour la cheminée et la vigne au-dessous, ce qui a rendu les ombres plus fortes. La figure de l'homme qui fume n'est pas couverte de tailles serrées et paraît grise. En bas, à gauche, près le trait carré, il y a encore des taches noires ; il y en a deux fortes tout à fait au coin. Les pontuseaux ont 26 millimètres

Sixième état. — La planche a encore été retravaillée dans toutes ses parties. La fenêtre qui est en haut, à gauche, est extrêmement noire. La figure de l'homme qui fume est couverte de tailles croisées très-serrées et paraît noire ; les taches dans le coin, à gauche, ont disparu. Le toit et le mur de la petite maison, en haut, à droite, ne sont plus noirs, mais à peine gris ; le toit est recouvert de contre-tailles obliques de gauche à droite. Ces tailles sont très-distinctes et laissent voir du blanc dans les intervalles. La vigne a été éclaircie et se détache bien. Les pontuseaux ont 29 millimètres.

A propos de cette estampe, R. Weigel ajoute cette remarque : « Les anciennes épreuves bistrées qu'on « trouve de ce morceau, et qui sont semblables à des « dessins, sont belles et rares. Ces anciennes épreuves, « d'un ton bistré ou rougeâtre, ne doivent pas être « confondues avec les mauvaises épreuves modernes « qui ont été tirées en rouge, et qui font preuve d'un « manque de goût complet. »

28 — TROIS FIGURES GROTESQUES.

Une vieille femme portant un panier à son bras, et couverte d'une mantille, parle à deux hommes : celui de gauche porte un manteau court et un tablier ; il est coiffé d'un chapeau à larges bords ; l'autre a un manteau court et une fraise ; il est coiffé d'un chapeau à haute forme, orné d'une plume. Dans le fond, à gauche, il y a une maison vers laquelle un homme s'avance. Au bas, à gauche, sur l'ombre, il y a : A. v. O.

Longueur, 62 ; hauteur, 87.

On connaît cinq états de cette planche.

Premier état. — A l'eau-forte pure. Avant la bordure qui entoure la composition. Il n'y a pas de contre-tailles sur le pourpoint de l'homme du fond, ni sur la jupe de la femme sous le panier.

Deuxième état. — Avec la bordure faite au burin, mais avant des travaux très-serrés à la pointe sèche, sur la fraise, sur les ombres de l'estomac et du manteau, et le pantalon de l'homme qui est au milieu, sur le manteau de l'homme de gauche, sur la figure et sur toutes les ombres qui sont sur la vieille. Il y a des contre-tailles sur l'ombre qui couvre la partie gauche du pourpoint de l'homme du fond, et sur la jupe de la femme sous le panier. La maison du fond, à gauche, est très-visible, ainsi qu'une sorte de porte, à droite, faite de tailles très-légères. Les pontuseaux sont à 25 millimètres.

Troisième état. — Avec les travaux à la pointe sèche qui sont sur la fraise, sur les ombres de l'estomac et du manteau de l'homme du milieu, sur les ombres de gauche et sur les ombres de la vieille femme. La maison du fond, à gauche, est à peine visible, et les tailles légères qui formaient une porte, à droite, ont à peu près disparu. Il y a des tailles croisées sur l'ombre




A. ostade

qui est entre la main de l'homme placé au milieu, son pourpoint et son manteau. Les pontuseaux sont à 27 millimètres.

Quatrième état. — La planche a été retouchée ; la maison est très-visible; mais, dans le fond, à droite, on voit une montagne. Il n'y a pas de tailles croisées sur le manteau de l'homme qui est à droite. Les pontuseaux sont à 27 millimètres.

Cinquième état. — La planche a encore été retouchée ; l'ombre du manteau de l'homme de droite est couverte de tailles croisées en losange. La montagne du fond, à droite, n'est plus indiquée que par quelques traits légers; les épreuves sont dures et sèches. Les pontuseaux sont à 27 millimètres 1/2.

29 — LE MARCHAND DE LUNETTES.

A gauche, une femme, appuyée sur le volet inférieur de sa porte, parle à un marchand ambulant qui lui présente des lunettes ; derrière la femme, on voit la tête d'un homme, et près du marchand, à gauche, un jeune garçon, appuyé sur un panier. A droite, au bas, il y a : *A v. Ostade*

Longueur, 86 ; hauteur 100.

On connaît six états de cette estampe.

Premier état. — A l'eau-forte pure, la bordure est faible et faite de deux traits. Le ton de l'épreuve est gris et de peu d'effet. Le panier sur lequel s'appuie l'enfant a un vif coup de lumière. Le volet de la fenêtre, derrière le marchand, est blanc ; les deux troncs d'arbre qui sont à côté de ce volet, les planches qui sont au-dessous, l'épaisseur du toit qui est au-dessus, sont blancs, ainsi que les vitraux au-dessus de la tête du marchand. Il n'y a pas de contre-tailles sur la cuisse droite du marchand. Il n'y a que de simples tailles sur

l'ombre qui est entre les deux pieds du marchand et sur les marches qui conduisent à la maison. La tête de l'homme que l'on voit derrière la femme est à peine indiquée; le fond de la porte, près de la tête de cet homme. n'a qu'une seule taille; l'ombre qui est entre le bras de la femme et l'enfant n'a pas de contre-tailles obliques sur toute sa largeur. En général, il n'y a pas de contre-tailles sur les ombres, qui sont claires. Les pontuseaux sont à 27 millimètres.

Deuxième état. — La bordure est faite au burin; le panier sur lequel l'enfant s'appuie est uniformément noir; il y a de fortes tailles obliques sur le volet inférieur de la porte, sur le fond qui est au-dessus de la tête de la femme et sur le haut de la cuisse droite du marchand. Le volet qui est derrière le marchand est couvert de tailles légères; il y en a aussi sur les deux troncs d'arbres qui sont à côté, sur les planches qui sont au-dessous et sur l'épaisseur du toit qui est au-dessus. Il y a des contre-tailles obliques sur l'ombre qui est entre les pieds du marchand et sur les marches qui conduisent à la maison. Les vitraux au dessus de la tête du marchand sont couverts de tailles obliques. Mais il n'y a pas de traits serrés à la pointe sèche dans les ombres. Le trait carré est encore faible; il est cependant plus fort que dans l'état précédent. Cet état se distingue par la netteté du travail; l'estampe est traitée avec soin et intelligence; elle est d'un bel effet. Les pontuseaux sont à 24 millimètres.

Troisième état. — Le trait carré autour de la composition est fait au burin et très-fort. Dans le fond, au-dessus de la tête de l'homme qui est dans la maison, il y a des tailles horizontales très-peu distinctes. L'encadrement du soupirail qui est dans le coin, à gauche, a été retravaillé; on distingue les pierres qui en forment le cintre, et le bord extérieur est très-visible.





Quatrième état. — Les ombres sur les trois principaux personnages sont couvertes de tailles fines et serrées à la pointe sèche. Il n'y a pas de contre-tailles horizontales sur la petite ouverture qui est derrière le marchand, près de la pointe du bas de son manteau. Il y a des tailles horizontales sur l'ombre qui est entre le volet, les poutres et la cabane à lapins. Les pontuseaux sont à 22 millimètres 1/2.

Cinquième état. — Avec des tailles horizontales, sur la petite ouverture qui est derrière le marchand, près de la pointe du bas de son manteau, la planche n'a plus d'harmonie. Ainsi, quelques-unes des tailles qui sont sous l'auvent sont très-noires, et les autres sont à peine grises; il en est de même des autres parties de l'estampe, ce qui rend le ton général gris et sans effet. Les pontuseaux sont à 27 millimètres.

Sixième état. — La planche a été retouchée au burin; les ombres sont fortes et dures, surtout celles qui sont sur le marchand et qui ressemblent à de la manière noire. La manche gauche de la femme est chargée de tailles horizontales dures et serrées. La figure de l'homme du fond et son épaule sont couvertes de taille verticales. Sur son bonnet, il y a des tailles obliques de droite à gauche. Entre la dernière lettre du mot *Ostade* et le trait carré, il y a une large tache noire qui a disparu dans les mauvaises épreuves de cet état. Les pontuseaux ont 26 millimètres 1/2.

30 — LA CHANTEUSE.

Une femme assise devant une table grossière tient un livre de musique ouvert devant elle, et chante; à sa gauche, un homme, debout, l'accompagne sur le violon; de l'autre côté de la table, un homme, assis et tenant un vidrecome de la main gauche, bat la mesure de la

main droite, et semble chanter aussi. Au bas, à droite, il y a les lettres *A v O.*

Largeur, 90 millimètres; hauteur, 121.

On connaît sept états de cette estampe.

Premier état. — Avec le fond blanc, avant les trois planches sur le sol, et avant le nom. Il n'y a point de tailles sur l'épaule droite du joueur de violon ni sur la plus grande partie de son chapeau ; la moitié gauche du violon est blanche, et la moitié droite n'a que quelques tailles en longueur, croisées, près de l'épaule, de cinq ou six tailles obliques. Les coiffures des trois personnes sont presque blanches. Le côté droit de la robe de la femme et les vêtements de l'homme qui tient un verre sont presque blancs. Il n'y a point de tailles sur le ventre et le col de la cruche. Les pontuseaux ont 22 millimètres.

Deuxième état. — A gauche, le fond est légèrement ombré de deux tailles croisées, et, à droite, d'une seule. Ces tailles sont recouvertes de quelques traits de fantaisie. Les travaux , sous la chaise, s'étendent jusqu'à l'ombre qui est derrière le pied gauche de l'homme qui tient un verre. Il y a des contre-tailles triples et quadruples partout où il y a des ombres. Sur la cruche il y a un rond et quelques traits dans le milieu ; sur le bord gauche il y a une seule taille horizontale. La porte qui est derrière le joueur de violon est fermée. Il n'y a pas encore les trois planches sur le sol. Dans le coin du bas, à gauche, il y a quelques légers travaux sous lesquels on lit facilement les lettres A V O; au-dessus de ces lettres il y a un trait oblique bien marqué. A droite, il y a les lettres A. v. O. La bordure est faible.

Je ne connais, de cet état, qu'une épreuve qui est à la Bibliothèque impériale et une autre, dans la belle collection de M. Dutuit de Rouen.

Troisième état. — La porte qui était fermée derrière le joueur de violon est ouverte ; le fond au-dessus de l'homme assis est couvert de triples tailles croisées. Le bonnet de cet homme est encore blanc dans le milieu. L'épaule droite du joueur de violon est blanche. A gauche, le sol est couvert de trois planches. Il y a quelques travaux autour des lettres A v. O. ; ces travaux s'étendent vers la gauche. En général, les ombres sont claires. L'estampe est blanchâtre et monotone. La bordure est régulière, mais double, surtout en bas.

Quatrième état. — Sur l'épaule du joueur de violon il y a des tailles obliques très-légères. Les ombres, en général, sont couvertes de plus de trois tailles, cependant elles sont encore légères. Le bonnet de l'homme qui tient le verre est couvert de tailles dans toute sa largeur. La porte n'a que trois tailles et paraît blanchâtre. Il n'y a pas de contre-tailles obliques sur la traverse qui est en haut de la porte, au-dessus de la tête du joueur de violon.

Cinquième état. — Le bout de la table qui est vers le spectateur est ombré dans son épaisseur par des tailles verticales très-légères et assez écartées. L'épaule droite du joueur de violon est couverte de tailles très-légères, obliques vers la figure. Entre le menton et l'épaule de l'homme assis, on distingue très-nettement le bord de la porte. Le bonnet de l'homme assis est couvert de tailles dans toute sa largeur. Il y a des contre-tailles obliques sur la traverse du haut de la porte, au-dessus de la tête du joueur de violon. Il n'y a point encore de travaux à la pointe sèche sur les ombres. Les pontuseaux sont à 23 millimètres 1/2. Dans cet état l'épreuve est vigoureuse et parvenue à tout son effet.

Sixième état. — Avec des travaux très-serrés de pointe sèche sur les ombres ; ces travaux sont surtout

visibles sur les jambes de l'homme assis : cela donne à l'estampe un ton harmonieux de manière noire. Les tailles qui sont derrière la chaise de l'homme assis, le long du trait carré et dans toute sa hauteur, ne sont pas toutes horizontales et ne vont pas jusqu'au trait carré. A gauche, au-dessus de la chaise de la femme, les tailles ne vont pas non plus jusqu'à la bordure. Les pontuseaux sont à 25 millimètres

Il y a, de cet état, d'anciennes épreuves en brun; on en voit une dans la collection de M. Weigel.

Septième état. — La planche a été retouchée. Les tailles qui sont derrière la chaise de l'homme assis sont toutes rectangulaires et vont jusqu'au trait carré; il en est de même, de ce côté, dans toute la hauteur de la planche; à gauche, au-dessus de la chaise de la femme, les tailles obliques atteignent aussi le trait carré. Les pontuseaux sont à 32 millimètres ½.

31 — LA FILEUSE.

A droite de l'estampe, une rampe conduit à une maison dont la façade est couverte de vigne. Sur le seuil de la porte, une femme assise file ; et, à sa droite, un homme, debout et appuyé sur un bâton, semble lui parler; devant elle, un enfant est à demi couché sur le sol. A gauche, on voit une étable à porcs; il y en a deux couchés près de l'auge. En bas, du même côté, on lit : A. v. Ostade 1652.

Largeur, 172 millimètres; hauteur, 136.

On connaît cinq états de cette estampe.

Premier état. — La bordure est fine; au coin supérieur droit elle forme un ressaut. Le plus gros des deux cochons couchés à gauche n'a pas encore sur le ventre, près de la terre, une dixaine de tailles diagonales, qu'on y verra plus tard, depuis la patte de der-

rière jusqu'à celle de devant. Un trait qui va du plus petit cochon à la porte de la cave, et sur le chemin duquel se trouve un piquet, est interrompu entre le piquet et le cochon (fig. 4); dans les autres états, il est continu. Au milieu, sur le bord de l'estampe, on ne voit pas encore l'épaisseur de la pierre blanche qui est devant la porte de la cave; elle n'est pas encore distincte de l'ombre, et il n'y a pas de tailles obliques sur cette ombre. La solive que l'on voit au milieu, sur le devant, est appuyée sur une grosse poutre qu'on distingue à peine, mais qui sera très-visible dans les états suivants. Les épreuves de cet état sont un peu grises. Les pontuseaux sont à 23 millimètres 1/2.

Deuxième état. — La bordure est encore fine. On voit très-distinctement une grosse poutre sur laquelle la solive est appuyée; la tête de cette poutre est couverte de tailles rectangulaires croisées, qui n'existaient pas dans l'état précédent. L'épaisseur de la pierre blanche placée devant la porte de la cave est très-distincte, et elle est couverte de tailles obliques, ainsi que l'ombre qui la touche. La partie la plus noire de l'ombre de la porte de la maison est couverte de tailles obliques. Sur le ventre du cochon le plus gros on voit de petites tailles obliques dans toute la longueur comprise entre les pattes. Il n'y a pas encore de tailles fines et serrées à la pointe sèche sur la grande fenêtre de l'étable à porcs. Les pontuseaux sont à 24 millimètres. État vigoureux et d'un bel effet.

Troisième état. — Le trait carré est toujours fin. La tête de la grosse poutre est couverte de trois tailles bien distinctes, il y a une taille oblique sur les tailles rectangulaires. La grande fenêtre de l'étable est couverte de tailles serrées de pointe sèche qui lui donnent l'aspect de la manière noire. Le ressaut du coin supérieur droit de la bordure y est encore. Les angles de la bordure.

en bas, sont arrondis ou mal terminés. Cet état est d'un ton très-vigoureux. Il y a une contre-épreuve à la Bibliothèque impériale.

Quatrième état. — Le trait carré est plus fort et très-régulier. Les angles de la bordure, au bas, à droite et à gauche, qui, dans les états précédents, étaient coupés, sont maintenant très-aigus ; les tailles rectangulaires de la plus grande fenêtre de l'étable à porcs sont très-dictinctes. Les pontuseaux sont à 27 millimètres 1/2.

Cinquième état. — La grande fenêtre de l'étable à porcs est couverte de tailles obliques de droite à gauche. Sous la table, derrière la fileuse, près du balai et autour des poutres, les ombres ont été renforcées, elles sont très-noires et boueuses. Les pontuseaux ont 30 millimètres.

32 — LE PEINTRE.

Un peintre, dans son atelier, est assis devant son chevalet ; à sa droite, il y a un banc sur lequel se trouve une boîte soutenant un livre ouvert, et, par terre, auprès du banc, un autre livre fermé. Dans le fond, à droite, on voit un escalier tournant, au pied duquel est une malle et sous lequel deux enfants broyent des couleurs. Dans la marge du bas, on lit :

Pictor Apellæâ pingas licet arte tabellam,
Quæ modo pictores, et modo fallit aves,
Livor edax sed enim, nisi te fortuna bearit,
Auferet ingenio præmia digna tuo.

A. v. OSTADE, *fecit.*

Largeur, 170 millimètres 1/2; hauteur, 212 1/2 au trait carré, et 180 sur 238 avec les marges.

On connaît dix états de cette estampe.

Premier état. — Au lieu du banc sur lequel il y a un livre ouvert, il y a un tonneau. Le reste n'est qu'é-

bauché. Le bonnet du peintre est très-élevé et peu ombré ; la planche est encore sale, sans effet, et avant la lettre.

On voit une épreuve de cet état dans le cabinet d'estampes du roi des Pays-Bas, à Amsterdam, ci-devant la collection de M. Van Leyden, père. (Josi.)

Deuxième état. Le banc a remplacé le tonneau ; la planche est encore monotone et grise. Le bonnet du peintre est élevé et n'est pas ombré à gauche, non plus que le rebord du bonnet et le derrière de la tête du peintre. Le dos et l'épaule gauche sont tout-à-fait clairs. Le volet supérieur, à droite, n'a qu'une taille en longueur ; il n'y a pas de contre-tailles sur la muraille derrière le bonnet du peintre, ni sur les planches derrière les statuettes, ni sur l'intérieur du couvercle de la malle. Le pot qui est au pied de l'escalier est blanc dans la partie gauche. L'armoire qui est à gauche et les ustensiles au-dessus sont peu travaillés. Cet état, extrêmement rare, est aussi avant la lettre. Il y en a une épreuve au cabinet d'Amsterdam ; il y en a une aussi dans l'œuvre d'Ostade que possède M. Dutuit, de Rouen.

Troisième état. — Épreuve d'un vigoureux effet. Le bonnet du peintre est ombré à gauche, le derrière de la tête l'est également ; l'épaule gauche et le dos sont couverts de travaux. Il y a des contre-tailles sur la muraille au-dessus du bonnet de l'homme, sur les petits ustensiles qui sont à la gauche du peintre, sur les planches derrière les statuettes et sur la rampe au-dessus. Le montant de l'escalier est couvert de tailles croisées. Le pot, au pied de l'escalier, est ombré dans toutes ses parties. Au bas les travaux ne sont pas ébarbés et sortent du trait carré. L'estampe est encore avant la lettre.

Quatrième état. — Le meilleur de tous pour le tra-

vail et pour l'effet. Sur les deux premières marches de l'escalier, il y a une troisième taille. Il y en a aussi une troisième sur la malle et sur le dedans du couvercle; il y a des coulures d'eau-forte sur la grande marche circulaire près du bâton. Au bas, il y a quatre vers cités plus haut, mais le premier mot du quatrième vers est écrit *Auferret*. La planche a toujours les mêmes dimensions. Les barbes d'en bas paraissent encore un peu.

Cinquième état. — Avec le bonnet élevé, et le mot « *Auferet* » dans le quatrième vers. Le cuivre a été rogné; il n'a plus que 170 millimètres de large sur 235 de haut. La coulure d'eau-forte a disparu; le bonnet du peintre a toujours 10 millimètres de hauteur. L'armoire qui est derrière le peintre a sa face antérieure très-visible; les pieds de cette armoire sont bien distincts. Dans l'état suivant, toutes ces parties sont uniformément noires, du haut en bas. La planche est entièrement ébarbée dans le bas. Les pontuseaux sont à 29 millimètres.

Sixième état. — Le bonnet du peintre a été diminué de hauteur : il n'a plus que 6 millimètres, mais on aperçoit encore le haut de la partie supprimée. L'armoire, derrière le peintre, est uniformément noire du haut en bas. Le capuchon qu'on voyait sur le dos du peintre a été effacé. Le milieu du dos est marqué par une ombre très-forte. Dans la marge du bas, il n'y a pas encore *et excudit* après la signature.

Septième etat. — Le bonnet est diminué de hauteur; on n'aperçoit plus les traces de la partie supprimée; l'intérieur de la malle qui est au pied de l'escalier est ombré de contre-tailles. Dans la marge du bas, après le mot *fecit*, il y a: *et excud.*, écrits d'une pointe plus grosse. Il y a des épreuves de cet état qui sont très-mauvaises. Les pontuseaux sont à 27 millimètres.

Huitième état. — La planche a été entièrement retravaillée avec intelligence, et elle est du plus bel effet; l'aspect en est doux et velouté. Sur l'épaule droite du peintre, on aperçoit une ombre très-forte qui fait une sorte de tache. Il y a des travaux serrés à la pointe sèche sur la cuisse droite du peintre, et aussi entre la grande marche circulaire et la pointe du manteau jeté à terre. Dans le haut du pied de la table, au-dessus de la cruche, on distingue six traits tirés d'une manière horizontale. Dans cet état, l'estampe est en apparence avant la lettre; mais on remarque, avec un peu d'attention, que les épreuves sont tirées avec une cache, dont on voit les traces dans la marge du bas.

Neuvième état. — Les quatre vers et la signature ont été rétablis. L'ombre qui faisait tache sur l'épaule du peintre ne se voit presque plus; elle a été couverte par quelques tailles légères. Les tailles croisées du montant de l'escalier sont presque effacées, et ce montant paraît blanc. Le flacon, qui est au-dessus des livres placés à gauche près de la fenêtre, est à moitié rempli. La moitié inférieure est noire et la moitié supérieure blanche. Les deux moitiés sont nettement séparées par une ligne horizontale. La moitié inférieure a été ombrée par des traits serrés de pointe sèche.

Les épreuves de cet état sont faibles.

Dixième état. — La planche a été retravaillée durement dans plusieurs parties. Ainsi, les pièces qui sont à droite en montant l'escalier sont ombrées d'une manière désagréable par de grosses tailles obliques. Vers le coin, au bas, à droite, entre le manteau et la marche circulaire, il y a de très-légères contre-tailles obliques de droite à gauche; sur le pied de la table où on broye les couleurs, entre la tablette et le pot qui est au bas de l'escalier, on remarque quatre petites

tailles horizontales, qui ne s'étendent pas à la moitié de la largeur du pied. (Fig. 5.) On n'aperçoit plus les tailles croisées qui couvraient le montant de l'escalier ; elles ont été remplacées par des tailles verticales très-marquées. La partie blanche du petit flacon qui est au-dessus des livres a été ombrée. Le liquide ne paraît plus de niveau; la partie pleine ressemble à une tache. Les pontuseaux sont à 30 millimètres.

33 — LE PÈRE DE FAMILLE.

Dans le milieu de l'estampe, sur le devant, un homme assis près d une cheminée, tient sur ses genoux un jeune enfant qu'il fait manger ; sous la cheminée, derrière lui, une femme fait chauffer un lange ; une marmite est suspendue à la crémaillère, et, dans le fond, à gauche, un jeune garçon mange sa soupe.

Dans le bas de l'estampe, on lit : *A. v. Ostade.* 1648.

Largeur, 90 millimètres; hauteur, 124.

On connaît trois états de cette estampe.

Premier état. — La bordure est faible. Il y a des tailles légères de pointe sèche sur la marmite qui est sur le feu, sur le manteau et sur la hotte de la cheminée, sur la traverse supérieure de l'alcôve, sur les planches qui forment le bas de cette alcôve, enfin au-dessus du pied de l'escabeau, près du trait carré.

Deuxième état. — Avec le trait carré renforcé, mais on voit encore les tailles légères sur le ventre de la marmite, sur le mur qui est en haut de l'estampe, au milieu, entre le panier et la brosse; sur l'alcôve et près de l'escabeau. Les pontuseaux ont 23 millimètres.

Troisième état. — Les tailles légères dont nous venons de parler ne s'aperçoivent plus. La planche a été retouchée, les ombres sont dures, et les tailles grossières. Les pontuseaux ont 30 millimètres.


A ostade 1648

Il y a des épreuves de cet état dont les ombres sont boueuses. Il y en a d'autres tirées d'un ton rougeâtre On en voit une chez M. Weigel.

34 — LE BÉNÉDICITÉ.

Une famille de paysans s'apprête à manger la soupe; le plat est posé sur un tabouret autour duquel le père et la mère sont assis, et un jeune garçon est debout. Le père a les mains jointes et prie ; la mère, tenant un jeune enfant sur ses genoux, a aussi les mains jointes ; le jeune garçon, tenant son bonnet devant la poitrine, a l'air fort recueilli. En haut, à droite, sur le manteau de la cheminée, il y a : *A. V. Ostade.* 1653.

Largeur, 127; hauteur, 150, et 5 millimètres de marge inférieure.

On connaît quatre états de cette estampe.

Premier état. — Le paysan à la tête nue. Autour de sa tête on voit une forte salissure ; le mur, entre l'échelle et la tête du paysan, est couvert de tailles horizontales. Les pontuseaux sont à 24 millimètres.

Deuxième état. — La tête du paysan est couverte d'une calotte ; entre l'échelle et la tête de cet homme, le mur est blanc, mais on aperçoit, sur ce mur, autour de la tête du paysan, de fortes traces de grattoir. Les pontuseaux ont encore 24 millimètres.

Troisième état. — Le mur qui est entre la cheminée et une petite échelle que l'on voit en haut de l'estampe, au milieu, est couvert de tailles serrées très-fines et tirées obliquement de gauche à droite ; on en voit aussi sous la cheminée près du trait carré ; entre les barreaux de l'échelle ; sous le tabouret. Les pontuseaux sont à 27 millimètres.

Il y a, de cet état, des épreuves en rouge.

Quatrième état. — Le mur qui est entre la tête de l'homme et l'échelle est ombré de tailles et contre-

tailles rectangulaires. Dans l'état précédent, cet espace était blanc. Le mur en haut, au milieu, entre la petite échelle et la cheminée, est fortement ombré de contre-tailles obliques régulières. Le dessous du manteau de la cheminée est très-noir. Les pontuseaux sont à 30 millimètres.

35 — L'ÉPOUILLEUSE.

Une femme assise à la gauche de l'estampe tue la vermine d'un homme assis à ses pieds. Près d'eux, un homme, debout, regarde dans une cruche, et, à droite, un enfant mange la soupe.

Largeur, 193; hauteur, 152.

Pièce assez rare, mais que, généralement, l'on ne compte pas parmi les pièces originales du maître. Je ne la place ici que pour rester fidèle à la classification de Bartsch. Selon Josi, cette estampe a été faite par un artiste habile; mais quoique gravée avec intelligence, elle n'a ni l'esprit ni la touche large d'Ostade. Il y a deux autres estampes du même anonyme, gravées dans le même goût. On les trouvera décrites sous les nos 51 et 53. R. Weigel pense que, d'après les formes plus lourdes des figures, le no 51 pourrait bien être d'après Isaac Ostade, et peut-être gravée par W. Basse. Il est d'autant plus facile d'attribuer cette composition à Isaac Ostade, qu'elle a été gravée en manière de dessin, sous son nom, par L. G. Prestel.

36 — LE RÉMOULEUR.

Un rémouleur devant sa brouette repasse un couteau ; près de lui, un savetier, dans son échoppe, lui présente un outil. Dans le fond, à gauche, on voit un homme et une femme causant ensemble dans une maison dont le volet inférieur est fermé. A droite, au loin,







on voit la rue d'un village. Au bas, à droite, il y a *A v Ostade.*

Largeur, 72; hauteur, 84.

On connaît trois états de cette estampe.

Premier état. — La bordure est fine. Il n'y a point de travaux de pointe sèche dans l'ombre qui est sous le bras gauche du rémouleur. En haut, près du coin de droite, on voit sur le ciel trois tailles assez fortes. Les pontuseaux sont à 23 millimètres 1/2.

Deuxième état. — La bordure est encore fine, mais il y a des travaux serrés de pointe sèche dans l'ombre qui est sous le bras gauche du rémouleur; trois de ces tailles font saillie sur la partie moins ombrée qui est entre le rémouleur et la roue. Les pontuseaux sont à 26 millimètres.

Troisième état. — La bordure a été renforcée au burin ; elle est forte et régulière. Les tailles ont été retouchées dans diverses parties; ainsi le trait qui limite l'épaule gauche de l'homme qui cause au fond, à gauche, est fortement tracé; dans l'état précédent, il n'était pas visible, et l'ombre de l'épaule se confondait avec l'ombre du fond. Il y a d'anciennes épreuves en rouge.

37 — L'HOMME CONVERSANT AVEC LA FEMME.

Sur le devant de l'estampe, une femme couverte d'une mantille et portant un panier au bras gauche, parle à un homme enveloppé dans un manteau court. Le fond est une vue de village ; à gauche, on voit un homme portant des ballots, et, à droite, un puits. Dans le coin, à gauche, il y a les lettres *A. v. O.* en caractères très-fins.

Largeur, 80; hauteur, 100.

On connaît quatre états de cette estampe.

Premier état. — A l'eau-forte pure. Le trait carré est

à peine indiqué. Le contour du mollet de la jambe droite de l'homme n'est pas indiqué, non plus que le contour du chapeau, ni le haut du manteau depuis l'épaule droite jusqu'en bas. Le pied gauche est nettement tracé, il a 14 millimètres. L'ombre qui est au bout est claire. La perche qui soutient la corde du puits n'est pas adhérente à cette corde. La planche est couverte de barbes. Les pontuseaux sont à 22 millimètres.

Deuxième état. — Le trait carré est toujours très-fin, mais il est un peu plus fort et régulier dans toutes ses parties, excepté au-dessus de la signature. Le contour du mollet de la jambe droite de l'homme, celui du bord du chapeau et celui du manteau, depuis l'épaule droite jusqu'en bas, sont indiqués par une taille très-fine. Sous le bras gauche de l'homme, on aperçoit de nombreuses tailles très-fines et très-serrées, ainsi que sur l'ombre du manteau qui est un peu plus bas. Le pied gauche est diminué: il n'a plus que 11 millimètres, et, à son extrémité, l'ombre forme une tache noire. La perche qui soutient la corde du puits n'est pas adhérente à cette corde. Les pontuseaux sont à 27 millimètres 1/2.

Troisième état. — La gravure est plus faible. Ainsi les traits serrés sous le bras gauche s'aperçoivent à peine. Ces places sont blanchâtres et semblent des taches. Le trait carré est renforcé, la perche est adhérente à la corde du puits. Les pontuseaux sont à 25 millimètres.

Quatrième état. — Le trait carré a été renforcé; il est très-régulier dans tout le contour. La perche est adhérente à la corde du puits. Les tailles serrées sous le bras gauche ont été retouchées. Les places blanchâtres ont été recouvertes de tailles, et sont noires. Les pontuseaux sont à 39 millimètres.




A ostade

38 — LES MUSICIENS AMBULANTS.

Un homme jouant de la flûte est accompagné d'un enfant battant du tambourin. Ils sont placés devant un homme assis, tenant un pot à la main, qui les écoute; c'est ce que font aussi deux hommes que l'on voit dans une maison dont le volet inférieur de la porte est fermé; derrière le musicien on voit accourir deux jeunes enfants. A gauche, dans le coin, on lit : *A. v. Ostade.*

Largeur, 85; hauteur, 101.

On connaît cinq états de cette estampe.

Premier état. — A l'eau-forte pure; la bordure est très-faible, et elle ne forme pas bien le coin en haut, à droite. Les pontuseaux sont à 25 millimètres 1/2.

Deuxième état. — La bordure est encore faible, mais la planche est finie, il y a des travaux à la pointe sèche. On voit une épreuve de cet état dans la collection de M. R. Weigel.

Troisième état. — Le trait carré est assez fort et très-régulier; le coin en haut, à droite, est exactement formé par la bordure, mais il reste un petit espace blanchâtre. Il n'y a point encore de tailles serrées sur le genou droit du musicien, à côté de l'épaule de l'enfant, ni sur l'ombre qui est entre le coude de l'homme assis et le tambour, ni sur l'ombre qui est entre la fenêtre et la cruche que l'homme tient à la main. Dans le coin du haut, à droite, les tailles obliques ne vont pas jusqu'au trait carré. Les pontuseaux sont à 24 millimètres.

Il y a des épreuves de cet état qui ont des sortes d'éraillures en divers endroits, par exemple, autour de l'homme qui tient un pot, et au pied de l'échelle au-dessus de la tête du plus grand musicien. Ces taches

ne sont pas toujours en même nombre. En général on les voit dans les épreuves fatiguées aux endroits où les ombres avaient été renforcées par des traits larges mais peu profonds.

Quatrième état. — Le trait carré est régulier et égal; mais il y a des tailles fines et serrées sur le genou du musicien, sur l'ombre qui est entre le coude de l'homme assis et le tambour, sur le bras gauche du même homme, sur l'ombre qui est entre la cruche et la fenêtre, et sur l'ombre qui est sous le toit dans le coin droit, en haut. Les pontuseaux sont à 28 millimètres.

Cinquième état. — Le trait carré est régulier, mais le coin en haut, à droite, est couvert de contre-tailles obliques qui vont jusqu'au trait carré et qui sont très-nettement marquées.

39 — LE TRIC-TRAC.

Dans l'intérieur d'une maison, deux hommes jouent au tric-trac; celui qui est à gauche est assis sur un baquet renversé, et près de lui il y a une cruche; deux hommes, l'un debout et l'autre assis, placés derrière l'un d'eux, suivent le jeu; sur le devant, à droite, un homme assis sur un banc regarde par une fenêtre. En bas, sous le pied gauche de l'homme qui regarde par la fenêtre, on voit *A v. Ostade.*

Largeur, 72; hauteur, 82.

On connaît quatre états de cette planche.

Premier état. — Avant que les ombres du fond, dans toute l'estampe, aient été couvertes de tailles très-serrées à la pointe sèche. La partie du fond, comprise depuis la tête de l'homme qui fume jusqu'à la planche que l'on voit plus haut, n'est couverte que de deux tailles et elle paraît blanchâtre. Entre le genou droit





et la jambe gauche de l'homme assis contre la fenêtre, on ne voit pas le bâton de la chaise du joueur, il y a là une sorte de tache noire. L'ombre portée entre le premier bâton de la chaise de l'un des joueurs et le pied gauche de l'homme assis contre la fenêtre, n'est formée que de deux tailles. Il y a des épreuves très-chargées de barbes. Les pontuseaux sont à 23 millimètres.

Deuxième état — Le fond est couvert de tailles serrées à la pointe sèche, ce qui a renforcé les ombres, surtout dans le haut. La partie du fond qui est au-dessus de l'homme assis qui fume sa pipe, est couverte de traits fins et serrés à la pointe sèche, elle paraît encore blanchâtre ; entre les tailles horizontales du bas de la porte ouverte près de là, il y a des contre-tailles obliques très-fines ; le vase qui est sur une planche, vers le haut, au milieu de l'estampe, est uniformément noir ; la planche, ronde par le haut, qui est contre le mur au-dessus de l'épaule gauche de l'homme debout, est couverte de tailles et contre-tailles, mais peu apparentes ; elle est à peu près de même ton que le mur contre lequel elle est appuyée. On voit le dernier bâton de la chaise dn joueur, la tache noire qu'il y avait là a disparu et est remplacée par des tailles. L'ombre portée entre le premier bâton de la chaise de l'un des joueurs et le pied gauche de l'homme assis contre la fenêtre, est couverte par une troisième taille très-légère. Le montant, qui soutient le plafond au-dessus de la fenêtre ouverte, n'est pas profilé. Les pontuseaux sont à 23 millimètres 1/2.

Troisième état. — La grande poutre au-dessus de la fenêtre est fortement profilée, le bras de force ne l'est qu'en partie, et l'on ne voit pas même comment il s'attache dans la grande poutre. Le cintre en bois, au-dessus de la fenêtre, est durement profilé, ainsi que le montant de la porte du fond. Sous la main gauche

de l'homme assis près de la fenêtre, et le long de son habit, il n'y a pas l'ombre vigoureuse que l'on y voit dans l'état suivant.

Quatrième état. — Toute la planche a été reprise au burin. La partie du fond qui est au-dessus du fumeur assis a été changée; elle a maintenant des tailles triples et paraît noire. Le bonnet de ce fumeur ne se distingue pas du fond. La planche qui est contre le mur, au-dessus de l'épaule de l'homme debout, est blanchâtre, malgré les tailles et contre-tailles serrées qui la couvrent et qui sont plus apparentes que dans l'état précédent. Le vase qui est sur une planche, en haut de l'estampe, vers le milieu, a un coup de lumière. Le bas de la porte ouverte que l'on voit à gauche, vers le haut, est couvert de contre-tailles obliques comme le reste de la porte. Sous la main gauche de l'homme assis près de la fenêtre, il y a une ombre très-forte qui descend jusqu'au banc. Sur le pied de ce banc qui touche le trait carré, il y a des tailles horizontales très-marquées. Les pontuseaux sont à 26 millimètres.

Cinquième état. — La planche a été retouchée durement; tout le fond est uniformément noir, même le vase sur la planche qui est vers le haut, et la petite planchette arrondie qui se trouve au-dessous. L'ombre qui est sous le banc est très-noire, ainsi que celle qui est sous la main gauche de l'homme qui regarde par la fenêtre, et celle qui est sous son genou droit. Le pied du banc qui touche le trait carré, ne se détache pas du fond. Les pontuseaux sont à 26 millimètres.

40 — LES DEUX COMMÈRES.

Au milieu de l'estampe, on voit deux femmes debout; celle de gauche tient, par-devant, sa robe retroussée; celle de droite a les mains croisées et semble parler à


A ostade



la première. Au-dessus d'elles on voit un arbre. Au fond, à gauche, il y a une marchande qui tient des balances, et devant elle divers acheteurs. Au bas, à gauche, il y a : *A. v. Ostade*

Largeur, 89; hauteur, 101.

On connaît quatre états de cette gravure.

Premier état. — A l'eau-forte pure avec une très-faible bordure plus déliée à droite que dans le reste de sa longueur, et qui est interrompue en plusieurs endroits. On en voit une épreuve chez M. Dutuit de Rouen, et une autre chez M. Weigel.

Deuxième état. — La bordure est faite au burin. Sur le bras gauche de la femme qui est à droite, il y a un trait échappé qui limite les tailles de l'ombre ; ce trait, plié à angle droit, près de la main, remonte vers le haut. Près du menton de la femme, qui est à gauche, on voit une tache qui semble provenir d'une crevasse d'eau-forte. Les pontuseaux sont à 25 millimètres.

Troisième état. — La tache près du menton de la femme de gauche a été recouverte de quelques traits qui l'harmonisent avec les traits voisins. Le toit de la petite maison que l'on voit au-dessus d'une porte en arcade, dans le fond en haut, à gauche, est blanc dans la moitié de droite. Les pontuseaux sont à 23 millimètres.

Quatrième état. — La tache a entièrement disparu ; on ne voit plus que les traits qui la couvraient. Le toit de la petite maison indiquée dans l'état précédent, est entièrement couvert de tailles. (Josi.) Les pontuseaux sont à 27 millimètres 1/2.

41 — LE CHARCUTIER.

Scène de nuit. Un charcutier vient de tuer un cochon; il fait couler le sang dans une poêle tenue par une femme.

Deux hommes et plusieurs enfants regardent ce travail. Un enfant éclaire la scène au moyen d'une chandelle qu'il tient à la main. A gauche, en bas, dans l'ombre, il y a : *A v Ostade*

Pièce ronde. Diamètre, 112 millimètres.

On connaît cinq états de cette planche.

Premier état. — A l'eau-forte pure. La bordure est légèrement indiquée et elle manque absolument, en bas au-dessous du mot Ostade, et en haut à droite dans les branches du grand arbre. La scène semble éclairée par un jour faible et non par une lumière artificielle ; le ton de l'estampe est argentin ; le ciel n'est couvert que de tailles peu serrées et paraît blanchâtre. Le mur latéral (ou pignon) de la maison est aussi éclairé que la treille ; sur ce mur on distingue bien une petite fenêtre garnie de vitraux en losange ; on voit distinctement la fenêtre de la maison ; l'un des vantaux est couvert de tailles croisées, c'est celui qui est près du coude gauche de l'homme qui est au fond, au milieu ; l'autre vantail n'a que des tailles verticales. Sur le pignon qui est sous l'arbre, on voit aussi une fenêtre. Le bonnet de l'homme debout, à gauche, est presque blanc sur le devant, il n'a que de légères tailles horizontales. Son dos n'est pas couvert de fortes tailles croisées régulièrement en losanges et très-espacées. Le seau qui est sous la pompe n'est ombré que de tailles verticales. Il n'y a pas de contre-tailles sur l'arbre qui est en haut de la composition. Les pontuseaux sont à 23 millimètres 1/2.

Deuxième état. — Le trait circulaire est encore fin dans toutes ses parties ; dans le bas, il n'est pas tracé et les travaux de l'estampe débordent ; mais en haut, à droite, ou sous les branches du grand arbre, il est entièrement tracé ; dans le premier état, il ne l'était pas.



Le ciel a des tailles noires et serrées. Maintenant, c'est bien une scène de nuit; l'effet de lumière est très-beau. Le grand arbre est couvert par des tailles obliques, cependant, il n'est pas encore entièrement noir; dans les états suivants, il le sera plus. Le grand pignon blanchâtre est recouvert de tailles horizontales. La cheminée de la petite maison est plus travaillée, les tailles primitives sont croisées par des contre-tailles. La grande fenêtre de la maison est ombrée par des contre-tailles et on l'aperçoit beaucoup moins. Le bonnet de l'homme debout, à gauche, paraît encore blanc, cependant on y remarque des tailles obliques fort légères. Sur le dos de cet homme on voit des contre-tailles obliques de droite à gauche.

Troisième état. —La bordure a été tracée au burin, elle est forte et égale dans tout son périmètre. Toutes les ombres sont renforcées et vigoureusement poussées au noir. Le dos de l'homme qui est debout, à gauche, est couvert de contre-tailles en losanges. Son bonnet est encore blanc dans plus de la moitié ; mais sur la partie blanche, il y a de légères tailles obliques. Son bras droit et sa jambe droite sont presque blancs. Le seau qui est sous la pompe a des contre-tailles horizontales; les tailles sur le ciel sont nombreuses et serrées, ce qui le rend noirâtre. Le grand arbre est très-noir; sur la branche qui est au-dessus de la cheminée de la petite maison, on remarque de grandes contre-tailles. On ne voit plus la fenêtre de la maison, elle se perd dans l'ombre. Toute cette partie de l'estampe, à droite, jusqu'à la pompe et au trait carré, et au-dessus jusqu'en haut, est couverte de tailles croisées rectangulaires qui donnent une grande vigueur aux ombres. Sur la partie gauche du poteau qui soutient la treille, on ne voit pas encore de tailles horizontales, mais des tailles obliques de droite à gauche et assez fortes. Le

tonneau qui est à gauche, le panier et les autres objets qui sont au-dessus, sont couverts de tailles rectangulaires très-serrées. Il y a de larges contre-tailles croisées sur le terrain qui est derrière les pieds de l'homme qui saigne le porc. Il faut beaucoup d'attention pour distinguer la petite fenêtre que l'on voyait sur le pignon de la grande maison. Ce grand pignon ne se détache pas du feuillage; sur son épaisseur, près du toit, on aperçoit des contre-tailles qui croisent obliquement les premiers travaux. Les pontuseaux sont à 27 millimètres.

Quatrième état. — L'effet de lumière est plus concentré; l'homme qui est debout, à gauche, n'a plus qu'une faible lumière sur le bonnet, qui ne paraît blanc que sur le bord. Les parties blanches du bras droit et de la jambe droite ont été diminuées par des tailles verticales très-serrées. Sur la partie antérieure du bonnet de l'enfant qui tient la chandelle, il y a des contre-tailles qui n'existaient pas dans l'état précédent. La chandelle elle-même est rendue noire par des contre-tailles qui couvrent les tailles horizontales légères qu'il y avait dans les états précédents, et qui la faisaient paraître blanche. Le bonnet de l'homme qui est derrière l'enfant qui tient la chandelle est couvert de contre-tailles et rendu entièrement noir. Il en est de même de tout son côté gauche. Des tailles tirées dans le sens de la longueur du dos de l'homme qui est à genoux sur le porc, ont étendu l'ombre jusque sur l'épaule; la partie blanche du bras a été fortement diminuée par des contre-tailles obliques, et l'ombre renforcée par des tailles qui suivent la longueur du bras. On voit des contre-tailles obliques sur les planches qui sont derrière les deux enfants debout près de la pompe. Il y a des contre-tailles obliques sur le terrain qui est en bas le long du tracé de bordure; elles s'étendent jusque



derrière les pieds de l'homme qui est debout. Sur la partie gauche du poteau qui soutient la treille, on voit encore des tailles obliques très-fortes, mais elles sont recouvertes de quelques tailles horizontales. Le mur qui est entre ce poteau et la bordure, est recouvert de tailles obliques très-apparentes. Il en est de même de la planche qui est dressé contre ce mur, et qui est couverte de contre-tailles en losange. Le toit de la maison est couvert de tailles horizontales très-régulières; la partie du toit qui est sous l'arbre est couverte de tailles obliques. Sur le pignon, il y a des contre-tailles obliques. L'estampe a beaucoup moins d'effet que dans l'état précédent. Les pontuseaux sont à 25 millimètres. Il y a des épreuves de cet état tirées en rouge.

Cinquième état. — La planche a été retouchée. Le poteau qui soutient la treille est couvert, dans toute sa largeur, de contre-tailles horizontales croisées par des tailles verticales Le pignon de la grande maison est éclaircie, ainsi que la vigne. On voit très-nettement la fenêtre qui est sous la treille, au-dessus de l'enfant qui tient la chandelle. Les pontuseaux sont à 27 millimètres ½.

42 — LE PAYSAN PAYANT SON ÉCOT.

Intérieur de cabaret. Dans une salle, on voit, près de la porte, un paysan portant un manteau court, comptant de l'argent à une femme un peu courbée. Dans le fond, il y a plusieurs paysans qui boivent. A droite, en bas, on lit : *A v Ostade*

Largeur, 84 millimètres; hauteur, 102.

On connaît six états de cette planche.

Premier état. — A l'eau-forte pure, avec une faible bordure. Le côté clair du manteau de la cheminée, et

la poutre en haut vers la bordure, sont encore blancs. La muraille à côté de la porte, derrière le paysan debout, est d'une seule taille. Le linge placé sur les planches au-dessus du lit, dans le fond, est avant les tailles horizontales. La grille de la fenêtre est fine; une épreuve de cet état se voit dans la collection de M. Weigel.

Deuxième état. — Mêmes caractères que le premier état, mais la grille de la fenêtre a été renforcée.

Troisième état. — Le trait carré est fait au burin. Sur la hotte de la cheminée et sur le rebord au-dessous, qui sont blancs, il y a des tailles horizontales très-légères ; l'intérieur de la cheminée est clair au-dessus du bras de l'homme qui est assis. Cet homme n'a pas encore les pincettes à la main. Il n'y a pas une troisième taille oblique, sur le fond de la cheminée depuis le gril jusqu'à l'épaule de l'homme debout. Il y a des tailles horizontales sur le linge qui est au-dessus du lit, auprès d'un panier. Les pontuseaux sont à 22 millimètres ¼.

Quatrième état. — On voit encore les tailles horizontales sur la partie blanche de la hotte de la cheminée. Il y a cependant des épreuves de cet état où elles ont disparu sur le rebord qui est au-dessous. L'intérieur de la cheminée est couvert d'une troisième taille oblique qui en a rendu l'ombre plus forte et uniforme. Sous le manteau de la cheminée, près de l'épaule de l'homme qui est debout, on voit des tailles obliques très-régulières, mais il n'y a point encore sur les ombres les tailles fines et serrées à la pointe sèche, notamment sur les fortes ombres qui sont à gauche le long du trait carré. Il n'y a pas de tailles croisées sur la partie claire d'une sorte de vase cassé que l'on voit dans le coin, à gauche, auprès des marches. Il y a des épreuves imprimées en rouge. Les pontuseaux ont 25 millimètres.



Cinquième état. — Avec les tailles fines et serrées à la pointe sèche que l'on voit sur les ombres à gauche le long du trait carré, du haut en bas, et sur les tailles croisées qui sont sous la petite table, près de la femme, mais avant les tailles verticales sous cette même table. Sur la partie claire du vase cassé que l'on voit dans le coin, à gauche, il y a des tailles verticales, légères et assez espacées, croisant les tailles obliques qui étaient seules dans l'état précédent.

Sixième état. — Avec les tailles verticales très-régulières qui sont sous la petite table près du jupon de la femme, et plusieurs tailles obliques, sur le sol près du dernier pied de cette table.

On trouve de mauvaises épreuves sur lesquelles il y a, à gauche, *Tome II;* et à droite : *page 66 ;* elles ont été faites pour le 2e volume du *Dictionnaire des Graveurs*, par Basan, édition de 1789.

Enfin, il y a des épreuves, plus mauvaises encore, sur lesquelles ces indications sont effacées.

43 — LE CHARLATAN.

A droite de l'estampe, un charlatan portant un manteau court, coiffé d'un bonnet et ayant une fraise, tient de la main gauche un objet qu'il montre aux spectateurs, et un papier de la main droite. Un tonneau, placé devant lui, supporte une tablette sur laquelle ses drogues sont étalées. Un homme et une femme, et plusieurs enfants forment son auditoire. Au bas, à droite, on lit : *A v Ostade;* et, à gauche, mais en caractères extrêmement légers : *A v Ostade* 1648. Pièce cintrée.

Largeur, 120 millimètres; hauteur, 147.

On connaît cinq états de cette estampe.

Première état. — A l'eau-forte pure. Avant la bordure, et avant le groupe d'enfants que l'on verra plus

tard entre la bordure et la femme, au lieu de ces enfants, on voit, dans un lointain, légèrement tracé, un paysan accompagné d'un enfant. Les pontuseaux sont à 26 millimètres.

Deuxième état. — Avec la bordure et un groupe de quatre enfants placés entre la bordure gauche et la femme, mais avant des travaux à la pointe sèche sur les ombres dans différentes parties de la planche, notamment sur le dos de la femme, sur le ventre du charlatan, sur les ombres de la boîte qui est devant lui, etc., etc.; sur la partie blanche du fond à gauche, tout le long du trait de bordures, on voit des tailles horizontales très-légères qui n'étaient pas dans le premier état. Le fond de la planche est mal nettoyé. Les pontuseaux ont 25 millimètres.

Troisième état. — Avec des travaux de pointe sèche sur l'ombre que l'on voit sur le dos de la femme et au bas de sa robe; sur le ventre du charlatan; sur la boîte qui est devant lui; sur l'ombre qui est sous la tente, près de la main gauche du charlatan; sur celle qui est un peu plus à gauche au-delà de l'homme vu par le dos et près du bras gauche du spectateur debout; sur le feuillage placé entre le chapeau de ce spectateur et le tronc de l'arbre que l'on voit au-dessus de la tente; sur l'ombre qui est derrière le groupe des quatre enfants, etc., etc. On ne voit plus, à gauche, la signature du maître. On voit, dans les deux angles du bas, des travaux très-légers à la pointe sèche. Le papier que le charlatan tient à la main n'est couvert que d'une taille oblique, coupée par des lignes parallèles et régulières figurant l'écriture. Les pontuseaux sont à 28 millim.

Quatrième état. — L'ombre qui est sous la tente, près de la main gauche du charlatan, et qui n'avait qu'une seule taille oblique, est maintenant chargée de contre-tailles nombreuses. Le papier que le charlatan





tient à la main est recouvert de traits irréguliers très-noirs, sous lesquels on voit encore les traits réguliers de l'état précédent. On voit nettement des planches sous la tente près de la tête de l'homme vu par le dos. Ces planches sont blanches. On les distinguait à peine dans les états précédents. Les travaux légers qui étaient dans les angles du bas ont presque entièrement disparu. La tige principale de l'arbre est encore couverte de tailles légères qui la font paraître blanchâtre, mais tout le feuillage de l'arbre a été retouché d'une manière dure ; ainsi le léger feuillage qui se trouvait à droite du bonnet du spectateur debout, et qui laissait cette place presque blanche, est maintenant très-noir et s'avance jusque près du chapeau de l'homme.

Cinquième état. — La planche a été retravaillée; le papier que le charlatan tient à la main est couvert de tailles croisées ; les planches qui sont sous la tente ne sont plus blanches, elles sont couvertes de tailles croisées, ainsi que toute la partie du fond qui est au-dessus de la tête des deux enfants. La tige principale de l'arbre a été chargée de tailles horizontales qui la font paraître presque noire; entre cette tige et le mur de la maison, le fond est couvert de tailles horizontales; dans l'état précédent, cet espace était presque blanc. Il en est de même du bord éclairé du toit qui est un peu plus à droite; les travaux légers qui avaient disparu dans l'état précédent se voient de nouveau, surtout du côté droit, sous le nom. Les pontuseaux sont à 25 millimètres.

44 — LE JOUEUR DE VIOLON BOSSU.

A gauche, une femme sur le seuil de sa porte et tenant un enfant dans ses bras, un paysan assis sur une pièce de bois, et un enfant tenant un cerceau écoutent un joueur de violon bossu. Dans le fond, à droite, on voit

un puits, et, au milieu, diverses constructions. En bas, à gauche, près de l'entrée d'une cave, on lit : *A v Ostade*

Largeur, 109 millimètres; hauteur, 152.

On connaît cinq états de cette estampe.

Premier état. — La bordure est tracée au burin. Le toit qui est en haut, à gauche, n'est ombré que faiblement. Le contour du panier, en bas à gauche, n'est pas visible, il est remplacé par une espèce de tache. Les pontuseaux sont à 23 millimètres. Il y a des épreuves de cet état sur papier de Chine.

Deuxième état. — Les tailles qui forment l'ombre du toit, en haut, à gauche, ont été retravaillées ; l'ombre est maintenant très-forte ; il en est de même de quelques autres parties de la planche, mais il n'y a encore nulle part de travaux de pointe sèche fins et serrés. Le contour du panier est bien terminé à gauche, la tache qui était là, a été remplacée par des tailles verticales. Les pontuseaux sont encore à 23 millimètres ½.

Troisième état. — Le toit, en haut, à gauche, a été éclairci, mais sur l'ombre de la porte, derrière la femme, on voit de nombreux traits de pointe sèche fins et serrés, on en voit aussi sur l'entrée de la cave, sous le devant du chapeau du joueur de violon, et sur le seau suspendu à la corde. Il y a une tache noire sous le violon. Les pontuseaux sont à 27 millimètres.

Quatrième état.—Tous les travaux ont été retouchés au burin ; l'estampe a un aspect dur, le toit qui est en haut, à gauche, est redevenu noir. Les tailles horizontales qui couvrent l'ombre sur la partie gauche du seau, sont nombreuses et serrées ; dans l'état précédent il n'y en avait que quelques-unes et il n'était pas facile de les distinguer. La tache qui était sous le violon a été remplacée par des tailles. Les pontuseaux sont à 27 millimètres.

45 — LE VIOLON ET LE PETIT VIELLEUR.

Sous un grand arbre, devant la porte d'un cabaret, un homme vu par le dos joue du violon, il porte un manteau court et un chapeau à bords relevés; un petit garçon jouant de la vielle est près de lui; à gauche, des buveurs, dont l'un est debout, l'écoutent en riant; une femme, dans la maison qui se voit à gauche, appuyée sur le volet inférieur de la porte, regarde cette scène; près d'elle, mais en dehors, on voit un homme assis; à droite, dans le lointain, on voit la rue d'un village; à gauche de l'estampe, sur un tonneau dressé sur son fond, on lit : *A v O;* ces lettres sont liées en monogramme.

Largeur, 129 millimètres; hauteur, 151.

On connaît cinq états de cette estampe.

Premier état. — A l'eau-forte pure. La tour qui est dans le lointain, à droite, et les arbres qui sont à côté, sont presque blancs. La bordure est faible. (Josi; Weigel.)

Deuxième état. — La bordure est renforcée et régulière. Les ombres sont lourdes et empâtées, ce qui indique des retouches. Le lointain, à droite, est complétement tracé; mais, ni le sol devant la porte de la maison, ni l'homme assis près de la porte, ni la partie ombrée de la table qui est entre les buveurs, ni l'ombre qui est sur le côté gauche du petit vielleur, ni la personne qui regarde par la petite fenêtre à droite de la porte de la maison ne sont couverts de tailles obliques et régulières. Sur le coude droit du buveur assis à califourchon sur un banc, il n'y a pas de tailles obliques régulières, mais, il y a une tache qui ne se trouve plus dans l'état suivant. Le bonnet du buveur qui est debout tenant un verre à la main est très-noir et n'est

pas couvert de tailles verticales et régulières. Le chapeau de l'homme, qui est devant l'arbre et dont on ne voit que la tête, est couvert de tailles obliques, de gauche à droite, qui sont très-visibles et bien marquées. On voit une tache assez forte près de la tête de l'homme qui est au-dessus du petit vielleur. Cette tache va en diminuant jusqu'au dernier état où elle est à peine sensible. Les pontuseaux sont à 27 millimètres dans les quatre derniers états.

Il y a des épreuves de ce second état dont les ombres sont assez claires, et dans lesquelles on voit distinctement la figure du buveur qui est debout près de la maison et tient un verre à la main, mais les bonnes épreuves sont celles dans lesquelles les ombres sont très-noires et où la figure du buveur est comme cachée sous une tache.

Troisième état. — Toutes les ombres sont éclaircies; la planche manque un peu d'effet; il y a des tailles obliques sur le sol devant la porte de la maison et sur l'homme assis près d'elle, sur l'ombre de la table qui est entre les buveurs, sur l'ombre qui couvre le côté gauche du petit vielleur, sur la personne qui regarde par la petite fenêtre à droite de la porte de la maison. Le bonnet du buveur qui est debout et tient un verre à la main est couvert de tailles verticales et régulières; on ne voit pas encore les tailles fines et serrées qui se trouvent sur les ombres dans l'état suivant. Le coude droit de l'homme assis, a huit contre-tailles régulières, et la tache qui y était ne se voit presque plus. Les tailles obliques, que l'on voyait sur le chapeau de l'homme placé devant l'arbre, ne se distingue plus qu'avec peine et ce chapeau paraît blanc.

Quatrième état. — On voit des tailles fines et serrées sur l'ombre qui couvre le côté gauche du petit vielleur; sur l'ombre qui est sous le banc près de la jambe du

buveur assis à califourchon ; sur l'ombre qui est entre les buveurs qui sont à table ; sur l'ombre très-forte de la petite fenêtre ouverte à droite de la porte de la maison ; sur l'ombre de la porte elle-même ; sur le côté gauche du bonnet du buveur debout un verre à la main ; enfin sur l'ombre très-forte du tonneau dans la partie qui touche le trait carré. Sur la tour qui se voit dans le fond, à droite, on ne voit pas encore de tailles horizontales régulières dans toute la hauteur. Les tailles légères qui sont sur le bonnet de l'homme placé devant l'arbre sont très-visibles.

Il y a d'anciennes épreuves de cet état d'un ton rougeâtre. On en voit une chez M. Weigel.

Cinquième état. — La planche a été retouchée au burin ; l'ombre qui est sur la tour est couverte de tailles horizontales régulières dans toute la hauteur ; les ombres du grand arbre sont couvertes de tailles horizontales ; le bonnet du buveur qui est debout et tient un verre à la main a des contre-tailles coupant les premières en losange. Le chapeau de l'homme qui est devant l'arbre est blanc, les tailles légères qui y étaient ne se distinguent qu'avec la plus grande peine.

46 — LA FAMILLE.

Cette estampe représente l'intérieur d'une chaumière. A droite, une femme assise tient dans ses bras un enfant qu'elle fait manger ; derrière, un homme debout, coupe du pain ; deux enfants sont autour d'une table, l'un d'eux présente quelque chose à un chien. Au fond, on voit un lit près duquel on distingue les premières marches d'un escalier, et dans plusieurs endroits divers ustensiles de cuisine. En bas, à droite, il y a : *A v Ostade 1647.*

Largeur, 155 millimètres ; hauteur 174.

On connaît cinq états de cette estampe.

Premier état. — Epreuve à l'eau-forte pure; la bordure est très-légère; les trois marches de l'escalier sont presque entièrement blanches; le plafond est formé de tailles irrégulières; il n'y a point de contre-tailles obliques et régulières sur une planche qui est entre l'escalier et le lit; il n'y a point de tailles obliques sur le haut de l'ouverture de la porte, ni sur le montant de la porte à gauche, ni sur la planche qui est au-dessous dans la seconde moitié de la hauteur. Il n'y a pas non plus de tailles obliques sur la partie blanche du mur qui est au-dessus de la bouche du four, ni sur celle qui descend le long du trait carré jusqu'en bas. Il n'y a point de contre-tailles obliques sur le côté de la hotte de la cheminée qui est près du trait carré, depuis le milieu de l'estampe jusqu'en haut; il n'y a que des tailles horizontales de pointe sèche. Les montants et les traverses de l'échelle sont blancs. La planche placée au-dessus de l'alcôve, à laquelle est accroché un chapeau, n'a que des tailles horizontales; et la planche placée devant le lit, au-dessus de la tête du chien, n'a que des tailles verticales; il en est de même du volet inférieur de la porte d'entrée. Dans le coin, en bas à gauche et jusqu'auprès du nom, il n'y a que des tailles horizontales légères. Les pontuseaux sont à 23 millimètres et demi.

Deuxième état. — La bordure est encore faible. Sur le haut de l'ouverture de la porte et jusqu'au tiers, en partant du haut, on voit des tailles obliques de gauche à droite et des tailles horizontales sur le volet inférieur; il y a des tailles obliques de droite à gauche sur la planche qui est entre le lit et l'escalier; il y en a aussi et dans le même sens sur le mur qui est au-dessus de la bouche du four, et tout le long de ce mur jusqu'en bas. Le côté de la hotte de la cheminée près du trait



carré à droite est couvert de tailles croisées régulières recouvrant les tailles horizontales de pointe sèche de l'état précédent. Il y en a aussi sur le montant gauche de la porte d'entrée, sur la planche qui est au-dessous, et sur la planche qui est au-dessus de l'alcôve où le chapeau est accroché. Les montants et les traverses de l'échelle sont couverts de tailles obliques très-légères. Dans le bas à gauche, et jusque vers le nom, les tailles légères ont été recouvertes de traits croisés qui rendent les ombres plus fortes Les marches de l'escalier sont couvertes de tailles horizontales très-légères. Les pontuseaux sont à 23 millimètres.

Troisième état. — Le trait carré est tracé au burin, mais le contour du tranchant de la hache suspendue à la muraille, et le contour de la calotte du chapeau, ne sont pas exprimés.

Quatrième état. — Le contour du tranchant de la hache est raccordé durement, ainsi que le contour de la calotte du chapeau. Mais il n'y a pas encore de traits fins et serrés à la pointe sèche sur les ombres qui sont au-dessus des lignes et autour de la petite échelle.

Cinquième état. — On trouve des traits de pointe sèche, fins et serrés, dans les entre-tailles qui sont sur l'ombre qui est sous le pain que l'homme coupe; dans les fortes ombres qui sont dans l'alcôve au-dessus de la fenêtre et à sa droite; dans celles qui sont sur les ombres presque noires que l'on voit en haut de l'estampe; dans l'ouverture d'une fenêtre en haut, à droite, cachée en partie par un jambon, et sur les jambons eux-mêmes. L'ouverture de la porte est couverte de tailles obliques. légères et très-espacées, dans toute sa hauteur.

Sixième état. — Beaucoup de parties ont été reprises au burin, notamment les tailles verticales qui forment l'ombre sous le pain que l'homme coupe; l'ombre qui est au-dessus de la fenêtre, près du lit, un

peu à gauche, au-dessous des cordes qui pendent, est blanchâtre, ainsi que le chapeau accroché au-dessus du panier; elles étaient très-noires dans l'état précédent. Les tailles horizontales et serrées qui sont sous la fenêtre et au-dessus du lit sont très régulières et d'une teinte uniforme jusqu'à une ombre très-forte qui est sur le lit; dans l'état précédent, cet espace était blanchâtre et on ne voyait que des tailles croisées. Il y a d'autres petites différences, mais elles sont de même ordre que celles que je viens de décrire; en général, les tailles sont dures et fortes, parce qu'elles ont été reprises au burin.

47 — LA FÊTE SOUS LA TREILLE.

Fête de village sur une place: devant un cabaret, un musicien monté sur une table fait danser un homme et une femme au son de la flûte et du tambourin. Sous une treille, il y a des buveurs; au fond, à droite, on voit la rue d'un village. Au bas de l'estampe, vers le milieu, on lit : *A. v. Ostade.*

Largeur, 171 millimètres; hauteur, 125.

On connaît six états de cette planche.

Premier état. — A l'eau-forte pure. Le trait de bordure est très-fin, et n'est composé que d'un seul trait. La porte, à gauche, vers laquelle se dirige un homme, est couverte de tailles horizontales qui ne s'étendent pas jusqu'aux deux montants.

Deuxième état. — La bordure est légère et faite à la pointe; mais dans plusieurs endroits elle est faite de deux traits fort rapprochés; il n'y a point de contre-tailles obliques sur le mur de la maison qui est au-dessus de la femme qui danse; à gauche, contre le trait carré, l'ouverture de la porte vers laquelle se dirige un homme a des tailles horizontales qui s'étendent d'un montant à l'autre. Les pontuseaux sont à 24 millimètres.



Troisième état. — Le trait carré est fait au burin et il n'y a pas d'autres changements.

Quatrième état. — Le mur de la maison qui est au-dessus de la femme qui danse est couvert de tailles obliques de gauche à droite. L'ouverture de la porte qui est au bas, à gauche, et vers laquelle se dirige un homme, a des tailles croisées recouvertes par quelques tailles obliques, mais elle n'a pas encore de traits fins et serrés dans les entre-tailles. Il y a une petite tache grisâtre sous le bras de l'enfant qui est à gauche près d'un groupe de trois hommes, à l'extrémité d'un arbre renversé et vers lequel se penche un autre enfant. Il n'y a pas de tailles horizontales sur la tête et sur l'épaule du porc.

Cinquième état. — La place grisâtre qui était sous le bras de l'enfant dans l'état précédent a été raccordée par quelques tailles au burin et forme une tache noire. L'ombre de l'ouverture de la porte est couverte de tailles serrées très-fines; il y a sur la gauche et vers le haut une petite partie peu couverte de tailles et qui paraît blanchâtre. La tête et le col du porc a quelques tailles horizontales. Les tailles et contre-tailles, dans le bord droit, sur une longueur de 3 à 4 centimètres, à partir du coin d'en bas, ne touchent pas tout à fait le trait carré, mais elles laissent une petite bande blanche très-fine. Les pontuseaux sont à 27 millimètres.

Sixième état. — Les travaux ont été repris au burin. Les tailles et contre-tailles qui sont dans le coin au bas, à droite, vont jusqu'au trait carré et le traversent. L'ouverture de la porte qui est au bas, à gauche, est couverte de tailles horizontales régulières et serrées qui lui donnent un ton noir uniforme; il n'y a plus de partie blanchâtre vers le haut, à gauche. Sur les épaules et le ventre du porc, il y a des tailles presque verticales, mais suivant la courbure de l'animal; elles sont serrées et rapprochées.

48 — LA FÊTE SOUS LE GRAND ARBRE.

A droite, on voit un cabaret orné d'un drapeau et devant la porte duquel des paysans dansent. Plus près du milieu, sous un grand arbre, des paysans et une paysanne sont attablés et boivent. Au milieu, il y a un groupe de trois personnes debout, deux hommes et une femme ; entre leurs jambes se glisse un jeune enfant ; près de là, deux jeunes enfants sont à califourchon sur un cheval de bois. Dans le lointain, à gauche, on voit la rue d'un village. Sur le drapeau suspendu à l'entrée du cabaret, on lit : A. v. O.

Largeur, 223 millimètres ; hauteur, 121.

On connaît quatre états de cette estampe.

Premier état. — Au-dessus de l'arbre qui est à droite du clocher, on aperçoit une montagne ombrée de tailles légères. Le dos de l'homme, qui est près de l'arbre, est traversé par deux traits légers d'une extrême finesse.

Deuxième état. — La montagne ombrée qui était au-dessus de l'arbre, à la droite du clocher, a disparu; les deux traits qui étaient sur le dos de l'homme ne se voient plus qu'avec une loupe. Il n'y a pas de tailles fines et serrées sur l'ombre que l'on voit au-dessus de la tête du buveur dont le bras est élevé et qui tient un vidrecome à la main. A la gauche de cette main, il y a une petite tache grisâtre qui semble venir d'une éraillure d'eau-forte. Ça et là, sur l'estampe, on voit des égratignures de pointe, mais cela se reproduit tant que la planche n'est pas usée et ne peut caractériser un état. Les pontuseaux sont à 24 millimètres.

Troisième état. — Il y a des tailles fines et serrées au-dessus de la tête du buveur qui tient un vidrecome à la main et dont le bras est étendu. La tache grisâtre qui est à gauche de sa main est mieux couverte que



dans l'état précédent, mais elle se voit encore. En haut, vers la droite, entre l'arbre et le haut de la chaumière, on voit deux traits verticaux qui n'étaient pas dans l'état précédent. Les pontuseaux sont à 26 millimètres.

Quatrième état. — La planche est faible, on ne voit presque plus la tache qui était au-dessus du toit de l'église dans les deux états précédents. Les égratignures de pointe sèche ont complétement disparu, ainsi que la tache qui était sur la partie blanche que l'on voit à gauche de la main levée du buveur placé vers la pointe du drapeau. L'aspect de cette planche est froid et grisâtre. Les pontuseaux sont à 28 millimètres. Ici encore, comme dans le deuxième état, cela pourrait être une épreuve venant d'une planche usée par le tirage. Il n'y aurait vraiment alors que deux états.

49 — LA DANSE AU CABARET.

Dans l'intérieur d'un cabaret, un homme et une femme dansent au son d'un violon; le musicien est assis derrière le danseur. A droite, un homme veut embrasser une femme qui s'en défend. Au fond, vers le milieu, on voit un homme tenant un pot à la main et donnant la main à une femme qui est derrière lui. Vers la gauche, une femme assise tient un gâteau de la main droite, et, de la gauche, un verre qu'un enfant veut lui prendre. Dans la marge du bas, à droite, il y a : A. v. Ostade, *fecit et excud.*

Largeur, 314 millimèt.; haut., 241, et 11 millimèt. de marge inférieure.

On connaît cinq états de cette planche.

Premier état. — Ébauche à l'eau-forte. Le linge et les planches à côté, que l'on voit dans le haut à gauche, sont encore blancs; la planche est sale et les figures sont couvertes de barbe. La bordure est très-

faible et le nom du maître n'est pas dans la marge du bas. (Josi, Weigel.) Il y a une épreuve de cet état au Musée d'Amsterdam.

Deuxième état. — La planche est entièrement terminée et très-vigoureuse; le nom de l'artiste n'est pas encore dans la marge d'en bas. Il y a une épreuve de cet état dans la collection de M. Weigel.

Troisième état. — En haut, à gauche, au-dessus du linge, il y a des solives en travers comme dans la partie droite. L'arbre qui est au milieu n'est pas fini. La bordure est fine et le nom du maître est dans la marge du bas. On voit encore des barbes sur les figures. (Josi, Weigel.)

Quatrième état. — Les poutres dont je viens de parler ont été supprimées et le fond est uni, mais les épreuves sont avant le travail à la pointe sèche sur les ombres. Les pontuseaux sont à 22 millimètres.

Cinquième état. — Avec les tailles fines et serrées à la pointe sèche sur l'ombre du chaudron qui est en bas, à droite; sur l'ombre que l'on voit sur le sein de la femme que l'homme veut embrasser, et en partie sur cet homme lui-même; sur le dos de l'homme assis sur un petit banc auprès de ce groupe; sur le quatrième jambon à gauche; sur le banc renversé qui est en bas de l'estampe vers le milieu, et en quelques autres endroits. Dans l'angle du haut, à droite, sur une longueur de deux centimètres, on n'aperçoit que quelques tailles obliques; le trait carré est léger en haut, et, sur le côté droit, il manque totalement depuis le haut jusque vers le milieu de l'estampe. Les pontuseaux sont à 28 millimètres.

Sixième état. — La planche a été retouchée; le ton en est dur; les tailles verticales qui sont sur le quatrième jambon, à gauche, sont fortement accusées· dans l'angle droit du haut, les tailles obliques sont nom

breuses et couvrent entièrement le coin ; le trait carré du haut de l'estampe a été retravaillé au burin et est très-fort. Le trait carré du bord droit est nettement tracé ; il a été aussi repris en bas du même côté. Les pontuseaux sont à 35 millimètres.

50 — LE GOUTER.

Dans l'intérieur d'une maison de paysans, quatre hommes et une femme sont autour d'une table et boivent. Deux hommes sont assis, ainsi que la femme ; l'un des hommes assis tient une cruche d'une main et un verre de l'autre, et il semble offrir à boire à la femme ; entre eux il y a un homme debout ; la chaise qui est derrière lui est couverte d'un coussin, et derrière cette chaise on voit la porte d'une cave dont l'un des vantaux est ouvert. Au fond, vers la gauche, un homme aussi debout tient à la main un verre rempli ; derrière lui il y a une chaise à dossier rond ; près de lui on voit deux enfants, le garçon fait boire la petite fille, et devant eux il y a un chat. A gauche, dans le bas, on lit : *A. v. Ostade.* Dans la marge du bas, il y a les deux vers suivants :

..... Securæ reddamus tempora mensæ
Venit post multos una serena dies.

TIBULLE.

Largeur, 255 millimèt. ; haut., 109, et 16 millimèt. de marge inférieure.

On connaît six états de cette estampe.

Premier état. — A l'eau-forte pure. La draperie qui est sur le rebord du manteau de la cheminée, et qu'on nomme *pente*, n'a qu'une seule taille verticale ; la petite fille qui boit n'a point de bonnet sur la tête. La porte de la cave et le dossier rond du siége, derrière l'homme debout, sont avant les contre-tailles. La planche est généralement moins travaillée ; surtout sur les

poutres en haut, dans la fenêtre, et sur l'armoire placée contre la muraille, dans le fond. Il n'y a ni signature ni vers dans la marge inférieure. La bordure est faible et irrégulière. (Josi, Weigel.)

Deuxième état. — Avant la lettre, avant les contre-tailles sur le coussin et sur le dos de la chaise qui est derrière l'homme debout qui tient un verre à la main ; la petite fille a un bonnet, mais il n'y a pas de contre-tailles sur son bonnet ni sur sa figure. Il n'y a pas de tailles horizontales sur les rideaux du lit. Il n'y a qu'une seule taille sur l'échelle. Le vantail fermé de la porte de la cave n'a pas de contre-tailles. La signature est au bas, à gauche, mais il n'y a pas de vers dans la marge inférieure. La bordure est fine. Les pontuseaux sont à 23 millimètres.

Troisième état. — Il y a, dans la marge inférieure, les deux vers de Tibulle cités plus haut. Le reste est comme dans l'état précédent. La bordure est encore fine.

Quatrième état. — Avec les deux vers dans la marge du bas ; la bordure est tracée au burin ; il y a des contre-tailles horizontales et obliques sur la porte de la cave ; la figure de la petite fille a des contre-tailles verticales sur la partie gauche de la figure et obliques sur la partie droite ; le dos et le coussin de la chaise de l'homme qui est debout, un verre à la main, sont couverts de contre-tailles. Il y a des contre-tailles sur le rideau du lit. Il y a de nombreuses tailles croisées sur le montant de l'échelle qui est derrière cet homme et entre les échelons. Sur les planches qui sont entre le jeune garçon et le trait carré, il y a des tailles horizontales qui vont jusqu'à la bordure.

Entre les deux pieds du banc sur lequel la femme est assise, il n'y a pas les grandes contre-tailles obliques qui sont dans l'état suivant.

Cinquième état. — Même description que l'état précédent, mais il y a de grandes contre-tailles obliques entre les deux pieds du banc sur lequel la femme est assise, il n'y a pas de traits fins et serrés à la pointe sèche sur les ombres de diverses parties de l'estampe, notamment sur l'épaule droite de l'homme assis qui tient un verre à la main, ou sur l'ombre qui est sous le menton de l'homme debout près de lui, ou encore sur l'ombre qui est le long du corps du chien, près de la tête. Les pontuseaux ont 24 millimètres ½.

Sixième état. — Avec le travail fin et serré à la pointe sèche sur l'ombre qui couvre le dos et le bras gauche de l'homme assis et tenant une pipe ; sur les différentes ombres qui sont sur l'homme debout près de lui ; sur l'épaule droite de l'homme assis, tenant un verre à la main ; sous le menton de l'homme près de lui ; sur le côté droit du chien près de la tête, et encore ailleurs, mais avant les contre-tailles obliques, fortes et serrées, sur le volet inférieur de la porte de la maison, à droite, près de la bordure.

Il y a des épreuves de cet état qui sont faibles et dépouillées.

Septième état. — La planche a été entièrement retravaillée. Il y a des contre-tailles obliques de droite à gauche, assez fortes et très-serrées, sur le volet inférieur de la porte placée à droite près de la bordure, sur le montant de cette porte et sur la partie de l'estampe qui est au-dessus de la porte ; sur la portion du lit qui est au-dessus de l'épaule droite du buveur assis et tenant un verre, on voit une douzaine de contre-tailles obliques de droite à gauche et fort régulières ; il y en a aussi tout le long de l'épaisseur de la planche qui est à côté. Le mur qui est au fond de l'alcôve et la partie du lit qui est près du rideau et qui paraît plus blanche, ont été recouvertes de tailles croisées.

50 *bis* — LE JOUEUR DE VIOLON.

M. Rudolph Weigel, de Leipzig, a découvert une petite gravure, unique jusqu'ici, et qu'il attribue à Ostade; il en a publié une copie dans les archives des arts du dessin, qu'il édite. Elle est bien dans le style d'Ostade, mais les travaux d'exécution, les hachures, les traits divers, ne ressemblent guère aux travaux du maître, au moins dans la copie. M. Weigel, excellent juge en cette matière, et qui a l'original sous les yeux, n'hésite pas à la croire d'Ostade. La première de nos planches représente une copie de cette pièce faite par M. Lœdel, pour les archives des arts du dessin. Nous devons ce tirage à la complaisance de M. Weigel qui nous a confié sa planche pour le faire.

PIÈCES ATTRIBUÉES A OSTADE.

On s'accorde généralement à regarder ces pièces comme n'étant pas d'Ostade, cependant je les décrirai pour la satisfaction de ceux qui seraient d'un avis contraire. J'emprunte une partie des descriptions qui vont suivre à R. Weigel, à Josi et au catalogue Rigal.

51 — LE PAYSAN QUI PISSE.

Dans le coin, à gauche, au bas, il y a A. O. S. Pièce douteuse, gravée dans le goût de l'Epouilleuse (nº 35), et que R. Weigel dit pouvoir bien être de W. Basse.

Largeur, 109 millimètres; hauteur, 141.

On connaît deux états de cette pièce.

Premier état. — On voit le pénis (Weigel).

Deuxième état. — La main de l'homme cache ce


A.O.S.



qu'on voyait dans le premier état. Selon Weigel, cette pièce pourrait bien avoir été ajoutée pour la première fois à l'œuvre du maître, dans l'édition que B. Picart en a donné, et dont j'ai parlé dans l'introduction.

52 — LE FUMEUR ET LA FUMEUSE.

Dans une salle, on voit à droite une femme assise qui tient une pipe à la main, et vis-à-vis d'elle un homme allumant sa pipe, et dont l'épaule gauche est recouverte d'un manteau entièrement blanc. Derrière celui-ci il y a un homme tenant un pot à la main. A gauche, on voit un homme assis et une femme près de la cheminée. A gauche, dans la marge, il y a en lettres majuscules : Ostade F.

Deuxième état. — La planche a été entièrement retouchée. Il y a des épreuves modernes; le cuivre existe encore.

Cette pièce n'est certainement pas d'Ostade, et, selon Bartsch, il en a tout au plus fourni le dessin.

Largeur, 139 millimèt.; hauteur, 125, et 6 millimèt de marge inférieure.

Weigel appelle cette pièce *l'Auberge.*

53 — LE PAYSAN QUI CHANTE.

Un paysan assis sur un tonneau à demi coupé en forme de siége à dossier, chante, ayant sa main droite sur la hanche et sa main gauche sous sa veste. Il y a une plume à son chapeau sans bords, et devant lui, par terre, une pipe cassée. Sans nom.

Largeur, 88 millimètres; hauteur, 117.

Ce morceau est dans la manière de l'Épouilleuse. Il y a, de cette composition, une autre estampe moins

grande, gravée par F. V. D. Wyngaerde, en 1652, d'après un dessin d'Adrien Brouwer.

54 — PAYSAN ASSIS AU PIED D'UN ARBRE.

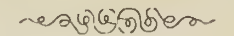
Un vieux paysan verse de l'eau d'une cruche dans une coupe. Il est auprès d'une jeune femme à côté de laquelle on voit une corbeille remplie de marchandises. Pièce sans nom, dans la manière des précédentes.

Largeur, 113 millimètres; hauteur, 92 1/2.

55 — PAYSAN VU A MI-CORPS.

Un paysan assis, ayant dans les mains une cruche et un verre, est vu seulement à mi-corps. Il a un petit bonnet sur la tête. Pièce ronde sans nom ayant 32 millimètres de diamètre.

Elle est citée dans le catalogue *Marcus*. Amsterdam, 1770, et on la donne comme pièce douteuse.




ADRIANVS BROVWER.



TABLE

DES ESTAMPES GRAVÉES

PAR

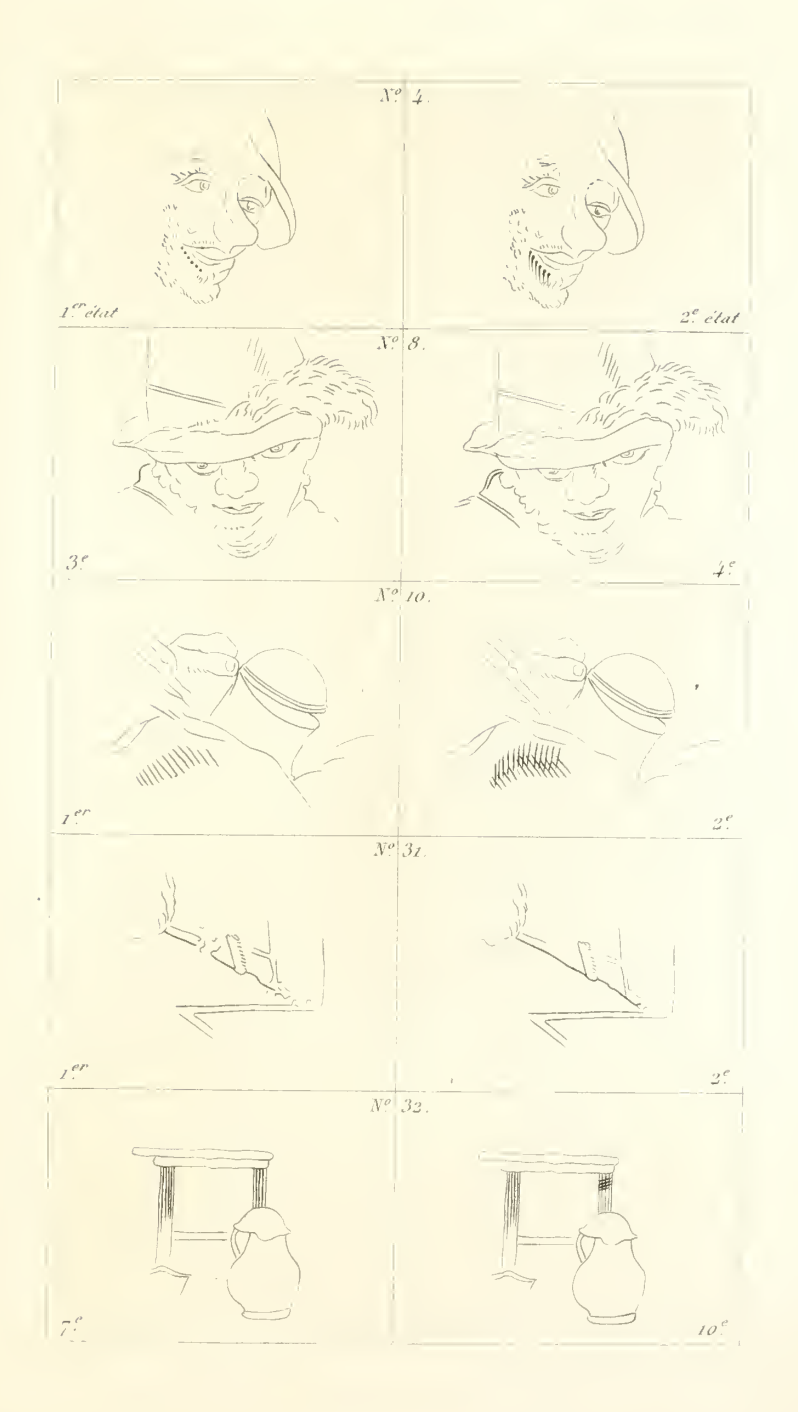
ADRIEN VAN OSTADE

		Pages.
34	Le Bénédicité	59
7	Le Boulanger	13
30	La Chanteuse	49
41	Le Charcutier	67
43	Le Charlatan	73
18	Le Coup de couteau	30
15	La Cruche vide	25
49	La Danse au cabaret	85
40	Les Deux Commères	66
25	La Devideuse à la porte de sa maison	40
17	L'École	29
35	L'Épouilleuse	60
46	La Famille	79
47	La Fête sous la treille	82
48	La Fête sous le grand arbre	84
31	La Fileuse	52
5	Le Fumeur	10
10	Le Fumeur à la fenêtre	18
52	Le Fumeur et la Fumeuse	91
24 A	Le Fumeur et le Buveur	39
6	Le Fumeur riant	12
13	Les Fumeurs	24
50	Le Goûté	87
23	La Grange	37
20	Gueux au dos courbé	34

		Pages.
21	Gueux debout, les mains derrière le dos.... ..	35
22	Gueux enveloppé d'un manteau..............	36
19	Les Harangueurs..........................	32
9	L'Homme appuyé sur le bas de la porte.......	17
37	L'Homme conversant avec la Femme..........	61
12	L'Homme et la Femme causant ensemble.....	21
24	Homme et Femme marchant ensemble.......	38
50 *bis*	Le Joueur de Violon.......................	90
44	Le Joueur de violon bossu..................	75
29	Le Marchand de lunettes...................	47
14	La Mère et les deux Enfants.............. ..	25
38	Les Musiciens ambulans....................	63
54	Paysan assis au pied d'un arbre.	92
3	Paysan avec un bonnet pointu..............	7
1	Paysan avec une petite toque noire..........	6
42	Le Paysan payant son écot..................	71
53	Le Paysan qui chante.......................	91
51	Le Paysan qui pisse........................	90
4	Le Paysan qui rit..........................	9
7	Le Paysan sonnant du cor..................	13
55	Paysan vu à mi-corps......................	92
2	La Paysanne qui rit.........	7
26	Les Pêcheurs..............................	42
32	Le Peintre.............	54
33	Le Père de famille.........................	58
16	La Poupée demandée.......................	28
36	Le Rémouleur.............................	60
27	Le Savetier................................	42
11	La Tendresse champêtre....................	19
39	Le Tric-Trac...............................	64
28	Trois figures grotesques....................	46
8	Le Vielleur...	15
45	Le Violon et le petit Vielleur............. ..	77

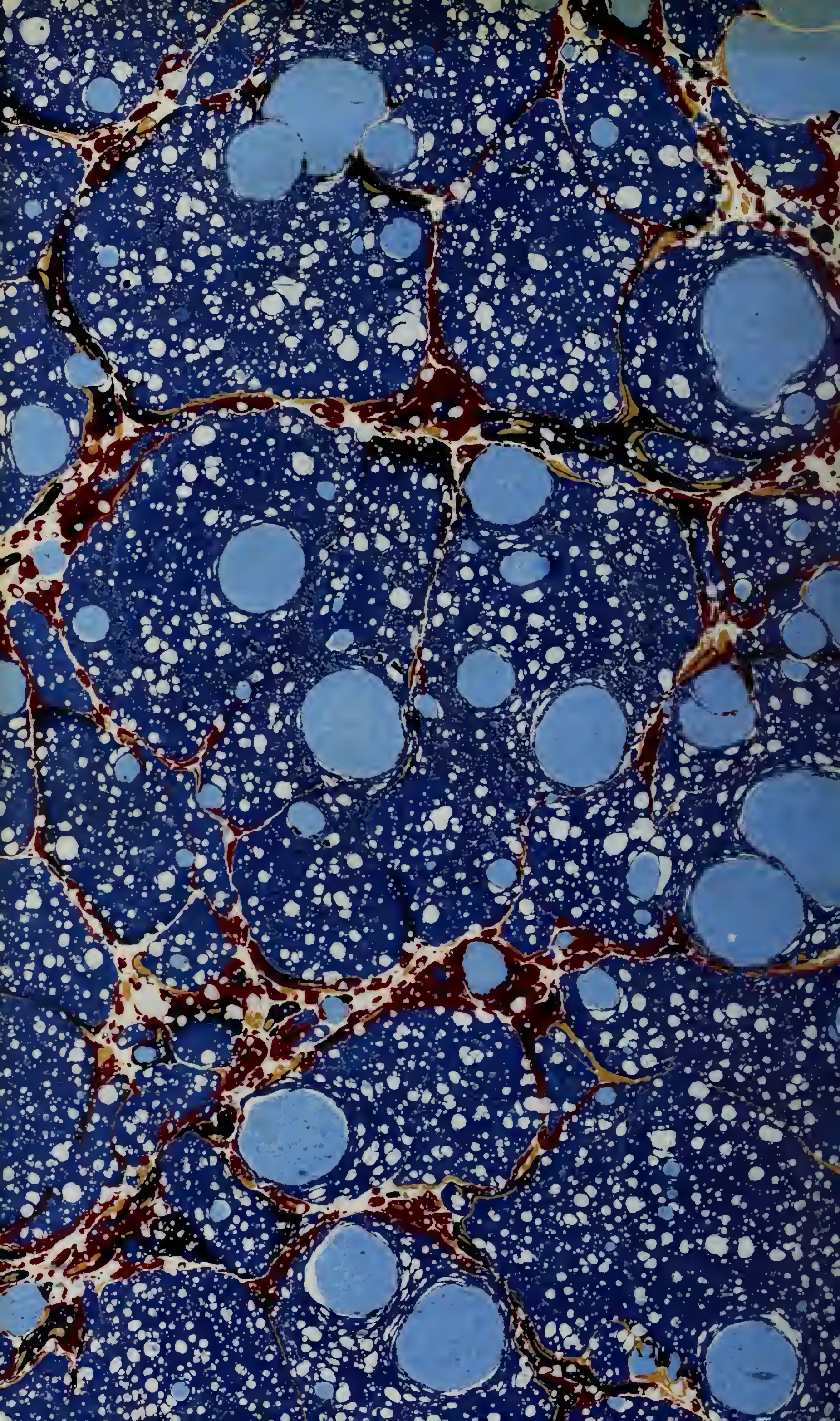
Renou et Maulde, imprimeurs de la Compagnie des Commissaires-Priseurs,
rue de Rivoli, 144. 10112

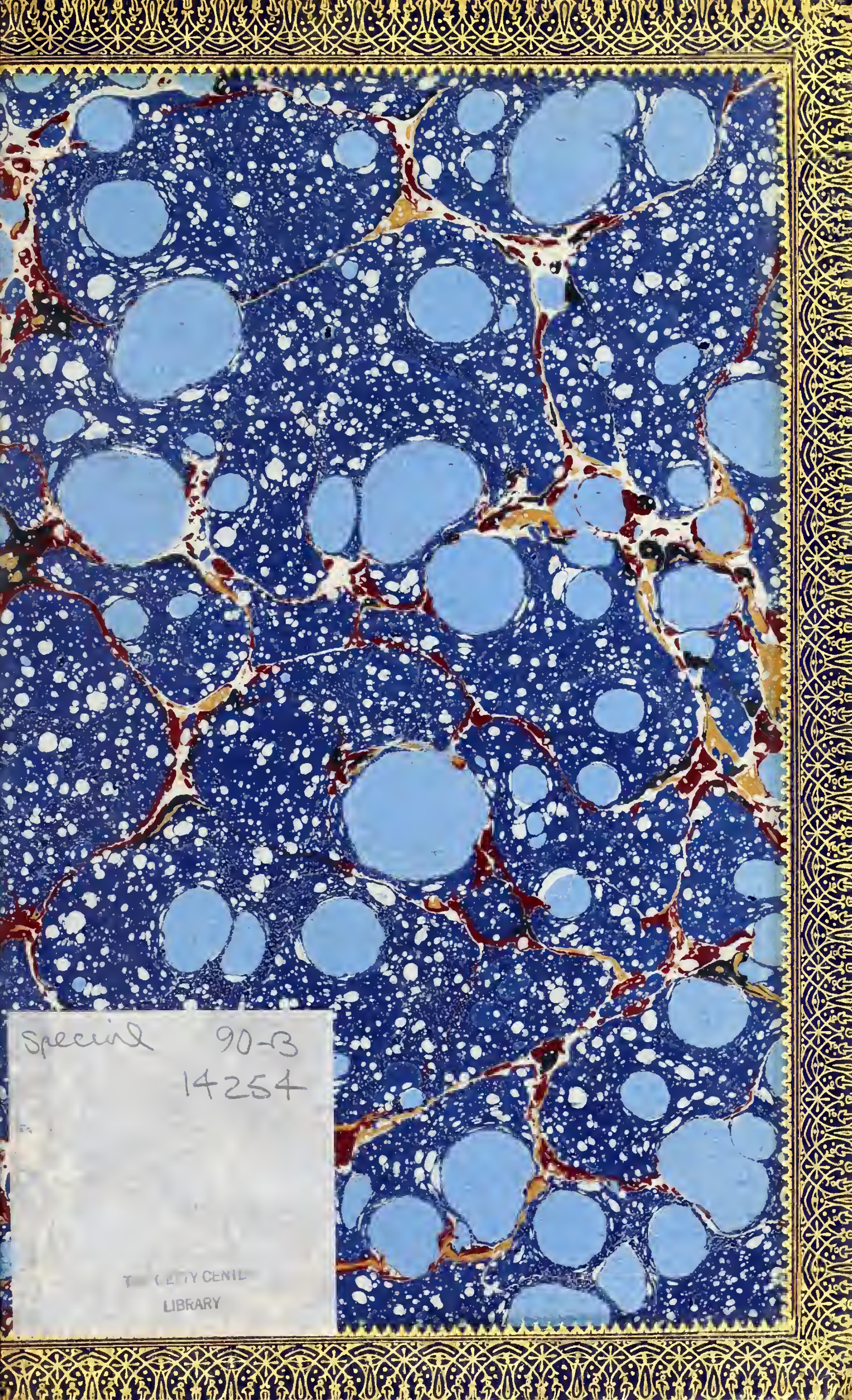




N° 4.
1.er état
2.e état
N° 8.
3.e
4.e
N° 10.
1.er
2.e
N° 31.
1.er
2.e
N° 32.
7.e
10.e

PARIS — IMPRIMERIE RENOU ET MAULDE
RUE DE RIVOLI, 144.




Special 90-B
14254
THE GETTY CENTER
LIBRARY

